

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. JEAN BURTON, président  
   Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire  
   M. HABIB EL-HAGE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 5 juin 2012, 19 h  
Au sous-sol de l'Église Saint-André-Apôtre située au  
10505, rue de l'Esplanade  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 5 JUIN 2012 ..... 1  
PRÉSIDENT ..... 1

**PRÉSENTATIONS:**

Mme Marie-Ève Desroches, GTAU ..... 6  
Mme Sabine Courcier, Ville de Montréal ..... 10  
M. Éric Massie, arrondissement Pierrefonds-Roxboro ..... 16  
Frédéric Saint-Louis, arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Genève ..... 20  
Mme Jelena Lalic, arrondissement Saint-Laurent..... 22  
Mme Anne-Christine Lajoie, arrondissement Ahuntsic-Cartierville ..... 24  
M. Gilles Benoît, arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension ..... 28

**INTERVENANTS:**

M. Robert Champagne Leblanc ..... 33  
Mme Judith Colombo..... 34  
Mme Janine Renaud ..... 37  
M. Benoît Girard ..... 42  
M. Patrick Debortoli..... 46  
M. Michel-André Vallières-Nollet..... 49  
M. Daniel Rochefort ..... 53  
Mme Sylvie Michaud..... 58

## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT:

5 Si vous voulez prendre place, s'il vous plaît, nous allons débiter. Mesdames et Messieurs, bonsoir ! Je vous souhaite la bienvenue à cette soirée d'information tenue dans le cadre de la consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal.

10 Nous amorçons ce soir une série de cinq séances de consultation publique et le territoire visé, ce soir, regroupe les arrondissements suivants : Ahuntsic-Cartierville, Île-Bizard-Ste-Geneviève, Pierrefonds-Roxboro, Saint-Laurent, Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Cette séance va se dérouler pour l'essentiel en français, mais si des gens souhaitaient s'exprimer en anglais, je vous prie de ne pas hésiter à le faire.

15 Alors, la commission est composée d'un président, donc mon nom est Jean Burton, je suis commissaire à l'Office de consultation publique depuis 2007. Je suis biologiste de formation. De madame Dominique Ollivier, ingénieure de formation avec une maîtrise en administration publique. Elle travaille actuellement comme consultante en matière de participation civique. Et de monsieur Habib El-Hage, détenteur d'un doctorat en sociologie, d'une maîtrise en intervention sociale. Il travaille comme intervenant social en relations interculturelles au Collège de Rosemont.

25 La commission sera appuyée dans ses travaux par mesdames Élise Naud et Charlotte Horny, nos analystes. - Bonsoir, Mesdames ! À la table d'accueil, permettez-moi aussi de vous présenter les personnes suivantes : Brunelle-Amélie Bourque et Félix Hubert. Ces personnes sont là pour vous accueillir et fournir toute l'information disponible, répondre à vos questions. Donc n'hésitez pas à les contacter à la pause si vous avez des précisions à leur demander.

30 Monsieur Gilles Vézina, attaché de recherche et de documentation à l'Office est la personne que vous devrez contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Les coordonnées de l'Office sont indiquées dans notre dépliant que vous pourrez trouver à la table

d'accueil. Donc à l'entrée, il y a ce petit dépliant sur lequel on a les calendriers, les adresses web. À la logistique, madame Anick Pouliot. À la prise de son, Jérémie Gagnon et madame Louise Philibert, à la sténographie. - Bonsoir !

35

Je profite également de l'occasion pour souligner la présence dans la salle de madame Louise Roy, présidente de l'Office. Madame Roy, bonsoir !

40

Le mandat de la commission. L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté par le conseil exécutif de la Ville de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal conformément aux dispositions du règlement de la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative. Rappelons que le 15 novembre dernier, une pétition forte de plus de 29 000 signatures demandait la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine. Le Groupe de travail sur l'agriculture urbaine à Montréal a agi comme requérant dans cet exercice.

45

En vertu du mandat qui lui est confié, la commission devra donc faire le portrait de l'état de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville de Montréal et de ses arrondissements. C'est donc sur cette question qu'elle voudrait connaître votre opinion afin de dresser un portrait des activités d'agriculture urbaine ayant cours sur le territoire, de circonscrire les problèmes associés à ces pratiques et d'identifier les perspectives d'avenir de l'agriculture urbaine à Montréal.

50

Présentation des personnes qui sont à l'avant de la salle, ce soir. Pour le Groupe de travail sur l'agriculture urbaine, groupe à l'origine de la pétition, madame Marie-Ève Desroches qui fera tout à l'heure une présentation. Pour les représentants de la Ville de Montréal et des arrondissements, je demanderais à monsieur Daniel Groulx de la Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal de présenter ses collègues.

55

**M. DANIEL GROULX :**

60

Bonsoir ! Merci, Monsieur Burton. Donc à la table ici, nous avons de la Direction des grands parcs et du verdissement, la direction qui a reçu le mandat de la Ville de soutenir l'OCPM

65 dans sa démarche, monsieur Daniel Hodder qui est chef de la division et madame Sabine Courcier, ma collègue, qui va vous faire une présentation tout à l'heure. Des arrondissements maintenant, des cinq arrondissements présents ce soir, monsieur Éric Massie – je vous prierais de vous lever pour qu'on vous identifie – de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, madame Anne-Christine Lajoie de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, monsieur Gilles Benoît de l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension, monsieur Frédéric St-Louis de l'arrondissement Île-Bizard-Ste-Geneviève et madame Jelena Lalic de l'arrondissement Saint-Laurent. - Et je vous redonne le micro.

**LE PRÉSIDENT :**

75 Merci. Donc toutes ces personnes restent là pour l'ensemble de la soirée. Dans la période de questions, si vous souhaitez adresser des questions spécifiquement soit à la Direction des grands parcs ou aux arrondissements, les personnes sont là pour vous répondre.

80 J'aimerais qu'on regarde ensemble les étapes d'une consultation publique. Je crois que ça va vous aider à comprendre un peu où est-ce qu'on est actuellement dans le processus. L'Office de consultation publique a mené déjà plusieurs activités dans le cadre de cette consultation. Il y a d'abord eu une préconsultation en février et mars; une exposition au Marché Maisonneuve le 12 mai; un colloque au Palais des congrès le 17 mai; et l'Office a mis en ligne un site permettant à tous les citoyens et organismes de partager leur expérience de jardinage. L'adresse de ce site sur lequel nous aimerions bien vous entendre et vous lire, lire vos témoignages sur ce que vous faites en matière de jardinage, vous le retrouverez juste au bas de ce petit carton qui est à l'entrée. Donc le site s'appelle *montrealacultiver.com* et il y a une section spécifique sur une page Facebook sur laquelle vous pouvez mettre des photos, vous pouvez mettre des commentaires. Nous aimerions bien vous lire, savoir ce que vous faites et pourquoi vous le faites.

90 Permettez-moi maintenant de vous rappeler les deux grandes étapes d'une consultation publique : les séances de consultation de la nature de celle que nous avons ce soir et le dépôt des mémoires. Nous sommes actuellement à amorcer une série de cinq séances publiques de

95 consultation qui amènera la commission dans les arrondissements jusqu'au 14 juin. Ce sont des soirées d'échanges entre les citoyens, la commission et les représentants de la Ville pour mieux cerner l'état de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville de Montréal.

100 L'audition des mémoires écrits et des commentaires oraux aura lieu le 18 juin prochain à 19 h au bureau de l'Office de consultation publique. Ce sera le moment de nous faire part de vos opinions, de vos préoccupations, de vos propositions sur l'agriculture urbaine à Montréal. Vous devrez aviser l'Office au plus tard le 14 juin de votre intention de faire une présentation, qu'elle soit orale ou de déposer un mémoire écrit, afin que nous puissions préparer un calendrier d'audition. Il serait souhaitable également d'acheminer vos textes, dans la mesure du possible, pour cette date afin de permettre à la commission de les lire avant leur présentation afin de nous  
105 permettre d'enrichir les échanges que la commission aura avec chacun d'entre vous.

110 La commission entreprendra ensuite la rédaction de son rapport destiné à la Ville de Montréal. Elle rendra compte de ce qu'elle a entendu sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal et le rapport sera présenté aux autorités municipales vers la mi-septembre et rendu public dans les deux semaines qui suivent.

115 Voici maintenant le déroulement de cette soirée. Dans quelques instants, la représentante du Groupe de travail sur l'agriculture urbaine fera sa présentation. Viendront ensuite des représentants de la Ville et des arrondissements qui présenteront les activités qu'ils mènent en appui à l'agriculture urbaine. Après ces présentations, nous prendrons une courte pause au cours de laquelle les personnes qui désirent poser des questions ou formuler des commentaires pourront s'inscrire dans un registre à la table d'accueil située à l'arrière de la salle. Vous devrez vous inscrire sur deux listes différentes : il y aura une liste pour les citoyens à titre individuel et une liste pour les groupes, les représentants de groupe. Ceci devrait nous permettre,  
120 en alternant entre les deux listes, d'entendre aussi bien des individus, des citoyens, que des représentants de groupe. Donc veuillez préciser en vous inscrivant, si vous souhaitez participer à titre de citoyen ou de représentant d'un groupe.

125 Au retour de la pause donc, à l'aide de ces deux listes, je ferai l'appel des personnes dans l'ordre à partir duquel elles se sont inscrites. Je vous inviterai à vous présenter au micro, à poser votre question, à émettre votre commentaire. Nous sommes dans une séance d'information et ce que la commission a besoin d'entendre, ce sont des témoignages de votre part sur ce que vous faites, vos activités, pour nous permettre de dresser un état des lieux mais aussi les problèmes que vous rencontrez et les perspectives et les attentes que vous avez face à l'agriculture urbaine dans l'avenir.

130  
135 Vous m'adressez les questions. Il n'y a pas de discussion directement entre quelqu'un dans la salle et quelqu'un à la table de la Ville ou d'autres personnes dans la salle, personnes-ressources qui pourront répondre. Vous m'adressez les questions et je les réfère donc aux personnes qui pourront répondre. Essayez d'être concis, de façon à permettre à tout le monde de participer mais cet exercice est très important pour nous et pour vous.

140 C'est le moment donc d'émettre des opinions et de formuler des commentaires, mais ce n'est pas la dernière opportunité que vous avez. N'oubliez pas qu'il y a aussi une période de dépôt des mémoires, qu'ils soient écrits ou oraux, qui commencera – donc dépôt des mémoires – le 14 juin et les sessions d'audition des mémoires au bureau de l'Office le 18.

145 Si les réponses aux questions ne sont pas disponibles, donc vous soulevez une question et la réponse n'y est pas, donc les réponses seront fournies dans les meilleurs délais par la Ville ou les arrondissements et affichées sur le site de l'Office.

150 Ce qui est important de noter, c'est que toutes les réponses sont publiques. Elles font partie du dossier de documentation qui est accessible à tous sur internet au site de la commission. Toutes les séances sont enregistrées et les transcriptions écrites de tout ce qui se dit ici seront également disponibles sur le site internet de l'Office dans quelques jours après la séance. Toute la documentation est également disponible au bureau de l'Office et sur son site web. Les adresses de ce site web sont dans le dépliant.

155 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tout le monde. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et courtois. De plus, j'aimerais porter à votre attention que les consultations tenues par l'Office doivent être conduites de façon crédible, transparente et efficace. C'est pourquoi tous les commissaires de l'Office s'engagent à respecter un Code de déontologie très strict. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site internet de l'Office.

160 Je cède maintenant la parole à madame Marie-Ève Desroches du Groupe de travail sur l'agriculture urbaine.

**Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

165 Bonjour à tous ! Mon nom est Marie-Ève Desroches. Je suis porte-parole du Groupe de travail en l'agriculture urbaine. Je vais vous parler un peu de qu'est-ce qu'on est comme groupe puis pourquoi on est arrivé là et qu'est-ce qu'on espère de cette consultation publique.

170 En fait, le groupe de travail existe depuis 2010. Plusieurs groupes en environnement et en souveraineté alimentaire qui œuvrent en agriculture urbaine se sont regroupés et ont réfléchi sur les différents enjeux qui persistent dans différents groupes. Et donc vous pouvez voir à l'écran toutes les organisations qui font partie du groupe de travail, eEn fait, il y en a environ une quarantaine. Certains sont plus actifs que d'autres. Certains ont été des points pour faire circuler la pétition et donc toutes ces organisations-là sont des partenaires, puis, il y en a même certaines qu'on a perdues en cours de route puisqu'on ne les a pas retrouvées.

175  
180 Donc au fil des discussions avec les différents groupes, on s'est rendu compte qu'il y avait une très large diversité des projets en agriculture urbaine. En fait, certains groupes font de l'agriculture en sol, d'autres hors sol, d'autres sur les toits, certains sont plus au niveau de l'aviculture. Et tous les groupes ont différents objectifs et différents enjeux. Donc plusieurs blocages ont été observés par les différents groupes. Enfin, il y a la pression sur l'occupation du territoire par le développement de projets immobiliers, il y a la présence de contaminants dans certains sols, le sous-financement des initiatives. Et l'absence de stratégie en faveur de



185 l'agriculture urbaine et le manque de disponibilité des parcelles dans les jardins  
communautaires, dans les quartiers centraux, ont été les enjeux qui ont été le plus ramenés par  
les différents groupes. Il y en a de nombreux qu'on ne souligne pas mais qui persistent encore.

190 Puis, en somme, notre conclusion a été qu'il y a un manque de politique et de vision  
municipales pour assurer le développement de l'agriculture urbaine à Montréal. Donc c'est la  
raison qui nous a amenés à vouloir une consultation publique parce qu'on voulait justement  
pouvoir faire un portrait global des activités de l'agriculture urbaine à Montréal pour pouvoir en  
déceler les blocages et les différentes problématiques afin d'y trouver des solutions.

195 Donc la consultation publique nous est apparue comme étant le meilleur moyen pour  
justement pouvoir réfléchir collectivement à comment est-ce qu'on allait développer l'agriculture  
urbaine à Montréal. On en avait parlé à quelques élus de cette consultation publique là, puis par  
la suite, le droit d'initiative nous est apparu, d'une part, on pouvait obtenir une consultation  
publique et, d'autre part, on pouvait sensibiliser des milliers de citoyens de cette façon-là.

200 Et donc, durant 90 jours, des dizaines et des dizaines de bénévoles et d'organisations,  
comme les 40 organisations écrites un peu plus tôt, ont mobilisé, ont sillonné les quatre coins de  
la ville pour recueillir plus de 29 000 signatures. 29 000 signatures, ça signifie qu'il y a 29 000  
personnes qui sont intéressées et qui veulent s'exprimer sur l'agriculture urbaine à Montréal.

205 Et suite à ça, la Ville s'est engagée à tenir la consultation publique ce printemps, donc en  
ce moment, par l'OCPM. On est très content que l'Office de consultation publique de Montréal  
s'occupe de cette consultation-là, puisqu'elle couvre bien le territoire et permet un large débat  
autour de l'agriculture urbaine.

210 Et aussi, petit fait à souligner, on est le premier groupe à se prévaloir avec succès du  
droit d'initiative, puis on encourage tout autre groupe à faire de même. Si vous avez un enjeu, il  
faut 15 000 signatures, puis vous pouvez avoir une consultation publique sur le sujet de votre  
choix.

215

220 Donc l'agriculture urbaine, c'est un sujet qu'on entend de plus en plus parler. On sait qu'actuellement, il y a 51 % de la population de la communauté montréalaise qui cultive quelque chose sur son balcon, dans son jardin, dans sa cour, sur son toit. Donc 51 %, c'est un chiffre vraiment très énorme. Ça veut dire qu'une personne sur deux cultive quelque chose et donc a quelque chose à dire sur l'agriculture urbaine.

225 Le GTAU a élaboré une vision puis, dans le fond, c'est les cinq enjeux qu'on considère comme étant les plus importants, qui sont : de préserver et augmenter les espaces propices à l'agriculture urbaine; de favoriser l'accès à l'information; de pratiquer un développement urbain intégré; de systématiser les partenariats; et de soutenir les projets innovateurs. En fait, c'est un peu nos lignes directrices de notre démarche.

230 Puis justement, on sait que l'agriculture urbaine est en pleine expansion. Il y a de nombreuses universités qui ont de très grands spécialistes en agriculture urbaine, de nombreux groupes sont formés et ont de très belles initiatives, mais on ne sait pas tout. De jour en jour, on en apprend de plus en plus sur tout ce qui se passe à Montréal. On connaît de plus en plus les groupes, puis la consultation publique va nous permettre de pouvoir vraiment faire l'état de tout ce qui est fait. Lors de la récolte des signatures, on a vu qu'il y a un engouement. Les gens veulent s'exprimer, les gens veulent en savoir plus et aimeraient un meilleur développement de l'agriculture urbaine à Montréal.

240 Ce que le GTAU désire de la consultation, c'est qu'on parle de l'agriculture urbaine cet été à Montréal. Que les gens s'informent, que les gens s'y intéressent de plus en plus, mais aussi que les médias en parlent et que les élus y réfléchissent. De plus, on désire aussi que le développement à Montréal ait une pensée pour l'agriculture urbaine que quand il y a de nouveaux développements, qu'il y ait des espaces propices pour faire de l'agriculture urbaine.

245 On espère qu'un portrait exhaustif va être dressé, qu'on va connaître le plus d'informations possible sur les différentes initiatives, puis que les différents bénéfices – on parle des bénéfices environnementaux, sociaux et au niveau de la santé – soient reconnus de manière officielle par la Ville. C'est très important, puisque par la suite, ça donne de la force aux projets.

250 Ensuite que les différents besoins, blocages et perspectives soient bien cernés par la consultation. Pour ça, il faut qu'il y ait une participation massive, que les gens s'expriment, puis ensuite, que l'Office puisse bien prendre en compte toutes ces préoccupations-là et puisse les traduire en recommandations. Parce que, dans le fond, pour qu'il y ait un changement, il faut qu'il y ait des recommandations et aussi, il faut que les recommandations soient écoutées. Donc on espère de tout cœur que les élus écouteront les recommandations de l'Office de consultation et puis qu'ils vont mettre en place des politiques pour y remédier.

255 On vous incite fortement à participer à la consultation publique. En fait, c'est mener à terme un peu la première mobilisation qu'on avait faite autour de la signature de la pétition et puis, pour ça, il faut que vous sachiez que toutes les opinions vont être entendues, que votre expérience de terrain est primordiale à la compréhension des différentes problématiques en agriculture. Plusieurs personnes considèrent qu'ils sont seulement un petit jardinier qui jardine  
260 une toute petite parcelle de terre. Bien, vous avez quelque chose à dire, vous avez une expérience à partager, puis c'est certain que ça va être enrichissant pour tous et toutes.

265 Il faut savoir aussi que la participation est très simple. Le simple fait d'être ici aujourd'hui, c'est une partie de la participation. Puis, si vous voulez être réellement encore plus entendu, c'est d'écrire un mémoire. Un mémoire, ça semble très compliqué mais c'est vraiment très simple : ça peut être quelques lignes pour exprimer vos recommandations de manière très précise et puis, à cet effet, le groupe de travail a produit différents documents. Il y en a un qui est un tout petit formulaire que vous pouvez remplir. Vous remplissez vos informations personnelles, puis par la suite, on a fait une série de questions pour bien cerner ce qui pourrait se retrouver dans un  
270 mémoire. Vous faites remplir ça par votre entourage, puis c'est un mémoire.

Ces différents documents-là sont disponibles sur le site du GTAU qui est à l'écran, puis on vous invite à écrire avec vos groupes mais aussi à titre de citoyen, d'inciter vos voisins, puis vos amis jardiniers à y participer. Merci beaucoup.

275 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame Desroches. Vous me permettez une question. Le 51 %, rappelez-moi comment il a été calculé ou évalué?

280 **Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

En fait, c'est un sondage Léger Marketing qui a été fait l'automne dernier. En fait, la méthodologie, je crois qu'elle est dans le PowerPoint ou dans le texte de la présentation. En note de bas de page, il y a vraiment toutes les informations sur le nombre de répondants.

285

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Merci beaucoup. J'inviterais maintenant – qui fait la présentation, c'est vous? Voilà. Donc vous faites la présentation et, ensuite, les arrondissements, vous les appellerez dans l'ordre que vous souhaitez pour la présentation des arrondissements.

290

**Mme SABINE COURCIER :**

Je vais faire une présentation des grandes lignes du travail fait par la Ville de Montréal sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Donc c'est les grandes lignes d'un document qui est disponible sur le site web de l'Office de consultation publique et sur le site web de la Ville de Montréal.

295

Donc pour se préparer à la consultation publique, on a souhaité faire un état des lieux de ce que faisait la Ville de Montréal en agriculture urbaine et donc on a travaillé en collaboration avec les différentes directions des services centraux de la Ville de Montréal, les arrondissements et les sociétés paramunicipales.

300

Avant de commencer, je voulais rappeler, comme le disait Marie-Ève, que ce droit d'initiative, c'est une première, le fait que ça ait débouché sur cette consultation publique et que

305

la Ville de Montréal est très contente que les citoyens se soient prévalus de ce droit d'initiative et que la demande ait abouti à cette consultation.

310 Aussi, je veux souligner que cette demande arrive à un moment opportun, puisque la Ville de Montréal procède actuellement à une réflexion sur son avenir en vue de l'adoption d'un plan de développement et de la révision du schéma d'aménagement de l'agglomération. Donc il faut rappeler que l'objectif de la consultation publique, c'est de faire un état des lieux des initiatives en agriculture urbaine, ce n'est pas de faire de nouvelles annonces ou de faire de nouveaux engagements.

315 Quand on a commencé à travailler, à se préparer à la consultation publique, la question qui s'est rapidement posée était de savoir qu'est-ce qu'on entend par agriculture urbaine. L'agriculture urbaine, c'est la production alimentaire en milieu urbain. Jusqu'à récemment, on avait plutôt tendance à parler de jardinage, puis le jardinage était surtout vu comme un loisir. 320 Mais ces dernières années, les activités se sont considérablement diversifiées dans différents lieux de la Ville, ce sont des initiatives soit citoyennes, soit communautaires ou aussi des initiatives commerciales.

325 Parler d'agriculture urbaine permet de faire preuve de cette diversité d'initiatives et de projets qui soient nouveaux ou plus anciens et témoigne de l'importance des enjeux qui accompagnent cette activité dans un contexte économique et environnemental en évolution. On est conscient que l'agriculture urbaine procure de nombreux bénéfices sur le plan économique et sur le plan de la sécurité alimentaire, en matière aussi d'intégration sociale, sur le plan de l'environnement et de la qualité de vie et puis enfin, sur le plan de la santé en contribuant à de 330 saines habitudes de vie.

335 Notre fil conducteur dans ce travail a été de voir dans quels champs d'action et quels lieux la Ville intervient en agriculture urbaine. Il ne s'agissait pas donc de faire le portrait de tout ce qui se fait à Montréal, puisque c'est l'objectif de la consultation publique, puis vous qui représentez des groupes, vous êtes très actifs en agriculture urbaine, mais là, l'objectif de notre rapport, c'est de voir où est-ce que la Ville intervient.

340 Au cœur de la fleur, vous voyez les différents lieux et projets agricoles dans la ville et, dans les pétales, c'est plus les champs d'action de la Ville. Donc la Ville de Montréal intervient soit de manière directe, soit de manière indirecte en agriculture urbaine. De manière directe, dans le cas, par exemple, des jardins communautaires, des lieux de démonstration, de conseils en horticulture. Et de façon plus indirecte, en soutien à des initiatives qui vont être menées par d'autres organismes à travers des programmes qui sont soit reliés à des programmes liés à l'habitation, au redéveloppement urbain ou à la lutte à la pauvreté.

345 Il nous a semblé important de faire un petit rappel historique pour situer le développement de l'agriculture urbaine dans l'histoire de Montréal et de rappeler qu'une forte proportion du territoire était encore agricole au XX<sup>e</sup> siècle. Alors, sur cette photo qui date de 1947, une photo du quartier Côte-des-Neiges, on peut voir l'intersection du chemin Côte-des-Neiges et puis les avenues Kent et Van Horne. Donc on voit qu'en 1947, on voit encore 350 l'importance de l'agriculture à Montréal. Aussi, les chemins de côte, ici en l'occurrence Côte-des-Neiges, ça constitue les témoins les plus importants de l'activité agricole à Montréal – enfin, parmi les témoins importants d'activité agricole – parce que ce sont les tracés fondateurs qui ont guidé le développement urbain.

355 Une autre photo historique ici. C'est une photo prise à Saint-Léonard en 1948. On peut voir l'église de Saint-Léonard qui est ici, la rue Jarry, puis ce qui deviendra ici le boulevard Lacordaire.

360 Le passé agricole nous a laissé de nombreux témoignages. Je vous parlais des chemins de côte tout à l'heure. Cette carte montre un inventaire réalisé en 2006 par le Bureau du patrimoine qui a recensé 170 anciennes maisons de ferme construites en le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Cette carte montre aussi les secteurs caractérisés par des ambiances champêtres. - C'est les secteurs colorés sur la carte. Donc, par exemple, le secteur 2, c'est le chemin Senneville puis le boulevard Gouin; le secteur 3, c'est le Cap-Saint-Jacques ou le secteur 4, les pourtours de l'Île 365 Bizard dont on parlera un peu plus tard dans la soirée.

370 À la suite de cette introduction historique, je vais vous parler maintenant des engagements actuels de la Ville en matière d'agriculture urbaine. Tout d'abord, dans le Plan d'urbanisme, il y a des orientations qui concernent principalement l'ouest montréalais et particulièrement la zone agricole permanente que je vous présenterai dans la prochaine diapositive.

375 Autres engagements d'importance, ce sont les engagements qui sont dans le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise et notamment des engagements en faveur des Quartiers 21 qui sont des projets de développement durable. Plusieurs de ces quartiers comprennent des volets agricoles. On parlera dans la présentation de l'arrondissement Saint-Laurent du cadre du Quartier Hodge-Place Benoît.

380 Il est prévu aussi dans le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise, l'adoption avec des partenaires d'une stratégie de biodiversité et de verdissement. Actuellement, la Ville est à l'étape de diagnostic sur la biodiversité et ses modalités de gestion.

385 La zone agricole permanente, vous la voyez, c'est le tracé rose que vous voyez sur la carte. Elle a été décrétée par le gouvernement du Québec pour protéger les activités agricoles. L'agglomération de Montréal compte 2046 hectares en zone agricole permanente, ce qui représente 4 % de son territoire. Elle est concentrée dans les arrondissements de Pierrefonds et de l'Île Bizard, ainsi que dans le Village de Senneville et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue. La Ville de Montréal souhaite maintenir la zone agricole permanente, tel que mentionné dans son Plan d'urbanisme, et maintenir aussi des activités agricoles en périphérie.

390 Dans le parc-nature du Cap-Saint-Jacques qui est ici, avec l'organisme D-Trois-Pierres qui gère et anime une ferme écologique, la Ville et D-Trois-Pierres travaillent aussi sur la mise en valeur du parc agricole du Bois de la Roche que l'on voit ici et puis la Ville et différents partenaires travaillent sur un projet de mise en valeur de l'ouest de l'Île Bizard dans le cadre d'un projet de paysage humanisé dont on parlera un peu plus en détail plus tard dans la soirée.

395

Autre activité importante sur le plan de l'agriculture urbaine, ce sont les jardins communautaires. Donc à Montréal, il y a 95 jardins communautaires qui sont animés par plus de 12 000 jardiniers. Ces jardins sont sous la responsabilité des arrondissements.

400

Je vais faire une petite parenthèse ici pour préciser, on entend souvent « jardins communautaires, jardins collectifs ». La plupart d'entre vous savez certainement la différence, mais au cas où, je vais rappeler la différence. Donc les jardins communautaires, c'est un jardin potager qui est composé de plusieurs jardinets et chaque jardinet est attribué et cultivé par un citoyen ou une famille. Tandis que dans les jardins collectifs, on a un jardin potager qui est cultivé par un groupe de jardiniers et les récoltes sont distribuées collectivement, selon les modalités que se sont fixées les groupes. Donc plus tard dans la soirée, vous entendrez parler de jardins communautaires, jardins collectifs, donc des initiatives qui sont bien différentes mais qui sont très complémentaires.

405

410

Autre domaine dans lequel la Ville intervient beaucoup, c'est sur les lieux de démonstration, les conseils en horticulture. Ici et notamment on voit une photo du Jardin botanique qui joue un rôle très important sur le plan éducatif. Sur la photo, vous voyez le jardin des plantes économiques qui présente une très grande variété de plantes alimentaires. Donc c'est un lieu important de démonstration de comment on cultive. Le Jardin botanique aussi anime un programme éducatif de jardins jeunes, qui permet depuis 1938 à des jeunes de se familiariser avec le jardinage, d'apprendre à semer, planter, entretenir et récolter eux-mêmes légumes et fines herbes. À chaque année, ce sont plus de 170 enfants qui viennent découvrir la joie du jardinage.

415

420

Enfin, le Jardin botanique aussi organise des rendez-vous d'importance comme la fête des semences ou les rendez-vous horticoles. Le Jardin botanique est très actif sur le plan des renseignements horticoles. Ils ont un service gratuit de renseignements horticoles pour tous ceux et celles qui s'intéressent au jardinage. Sur le site internet du Jardin botanique, il y a un carnet horticole dans lequel il y a une centaine de fiches avec des conseils sur les végétaux. Par ailleurs, sur le site internet de la Ville de Montréal, il y a aussi des informations sur le jardinage écologique et la Ville publie différentes brochures et guides, notamment le Guide maison propre

425



et Jardin vert qui est une référence importante pour les jardiniers. Certains arrondissements et écoquartiers offrent aussi des conseils agricoles tout le long de la saison estivale.

430

Il est important de donner quelques éléments concernant la réglementation touchant l'agriculture urbaine. Donc il y a une réglementation de portée générale qui concerne tous les arrondissements montréalais, notamment le Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements qui s'applique dans la mesure où l'encombrement des balcons, des escaliers par une trop grande quantité de plantes peut constituer un obstacle à une issue sécuritaire. Il y a le Règlement sur l'occupation du domaine public qui peut concerner des projets dans des ruelles, par exemple, ou autre lieu public. Et puis, enfin, le Règlement sur l'utilisation des pesticides qui n'autorise que l'utilisation de pesticides à faible impact à l'extérieur des bâtiments, sauf dans certains cas très précis.

435

440

Autre niveau de réglementation, ce sont les règlements appliqués et adoptés par les arrondissements dont ils vous parleront un peu plus tard aussi dans la soirée. C'est des règlements qui concernent le maintien d'espace vert lors de projets résidentiels et qui concernent le verdissement. Les arrondissements ont aussi des règlements sur le contrôle des chiens et autres animaux, règlements qui interdisent l'élevage d'animaux de ferme; il y a toutefois des exceptions dans certains parcs et dans la zone agricole permanente. Aussi, l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie a récemment modifié son règlement afin de permettre l'élevage de poules mais dans un contexte éducatif très particulier et à des conditions strictement contrôlées.

445

450

Pour finir ma présentation qui visait à présenter un très bref résumé des actions de la Ville, je veux souligner que la Ville est un acteur important qui initie et soutient une diversité d'activités au-delà des jardins communautaires. Il y a le Jardin botanique notamment qui joue un rôle très important dans les conseils de jardinage. Et les arrondissements vont vous présenter aussi plus en détail des initiatives locales spécifiques qu'ils mettent en œuvre.

455

La Ville de Montréal reconnaît l'importance des activités agricoles et souhaite son développement en cohérence avec les politiques de la Ville. Mais au-delà des activités de la Ville, l'ensemble de la collectivité participe de manière très importante à une multitude d'actions

460 et de projets qu'il va être très intéressant de mieux connaître dans le cadre de cette consultation publique.

Alors, je vous remercie de votre attention. Je vais laisser la parole à Jelena de l'arrondissement Pierrefonds. Donc pour la présentation des arrondissements, on va aller de l'ouest vers l'est. Pardon, Éric de Pierrefonds. - Excusez-moi.

465 **M. ÉRIC MASSIE :**

470 Bonjour ! Mon nom, c'est Éric Massie. Je suis conseiller en aménagement à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro. En fait, je vais prendre un petit cinq minutes, juste vous dresser un portrait général des initiatives, des actions, des objectifs que l'arrondissement s'est donnés dans le cadre de l'agriculture urbaine.

475 Tout d'abord, l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro est situé au nord-est extrême de l'Île de Montréal, compte un peu plus de 65 000 habitants et le territoire est caractérisé particulièrement par une forte présence de la fonction résidentielle à plus de 95 %.

480 La plupart justement des habitations à Pierrefonds-Roxboro sont donc caractérisées par des unifamiliales isolées. Donc le jardinage, les jardins communautaires, en fait, il n'y a pas de jardin communautaire présent sur le territoire. C'est surtout du jardinage au niveau justement de jardins privés qui sont en pratique, mais on a aussi des initiatives qui ont été développées les dernières années pour encourager justement l'aménagement de jardins collectifs.

485 Tout d'abord, l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro s'est doté d'un plan stratégique en développement durable cette année, en janvier 2012, dans lequel justement on a souligné plusieurs actions et différents objectifs qui pourraient encourager l'agriculture urbaine. Tout d'abord – je vais passer très vite, je vais juste vous les lire très rapidement – tout d'abord, le plan stratégique en développement durable vise à contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur, soit en créant justement à l'aide de toits verts, de toits pâles; on veut aussi accroître la plantation d'arbres sur le domaine public; poursuivre la participation Fleurons du

490 Québec. Fleurons du Québec, c'est un organisme qui fait la tournée des municipalités à chaque  
année pour évaluer justement l'embellissement et le verdissement de certaines artères  
commerciales et l'ensemble de la Ville. Et l'année dernière, on a justement obtenu quatre  
fleurons sur quatre. Donc on est très fier.

495 Aussi, on veut verdir les abords du domaine public du boulevard Gouin ouest; inciter les  
propriétaires justement à verdir les murs du domaine privé; promouvoir l'achat d'aliments locaux  
par l'implantation d'un marché public saisonnier; sensibiliser et encourager la population de  
l'arrondissement à l'agriculture urbaine sous différentes initiatives, surtout par des initiatives  
prises par l'éco-quartier dont je vous parlerai plus tard.

500 On va aussi promouvoir l'agriculture urbaine dans les cours d'école, offrir la collecte des  
matières organiques aux citoyens dans les bâtiments de huit logements ou moins; poursuivre la  
distribution de composteurs domestiques et de barils de pluie. Justement, la fin de semaine  
dernière, on a eu une journée de jardinage écologique qu'on organise à chaque année et on fait  
505 justement la distribution de semences, de compost et on fait aussi le tirage de différents prix, tels  
les composteurs domestiques et les barils de pluie.

Plus précisément, un des acteurs les plus importants en ce qui concerne l'agriculture  
urbaine dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro est surtout l'écoquartier Pierrefonds-  
510 Roxboro qui est situé sur la rue Centre Commercial dans le quartier de Roxboro. En fait, l'éco-  
quartier a quatre mandats principaux dont la propreté, les 3RV, la nature en ville et  
l'embellissement.

Plusieurs activités sont organisées ou soutenues par l'arrondissement et l'écoquartier qui  
515 touchent justement l'agriculture urbaine. Il y a la Ligne verte qui est un service téléphonique et de  
terrain. En fait, on a une hortultrice à l'arrondissement qui répond aux questions autant aux  
citoyens qu'aux entreprises et aux organismes en ce qui concerne les conseils de verdissement  
écologique. Et puis, on a aussi la Journée de jardinage écologique dont je vous parlais, les  
Fleurons du Québec et aussi, on a la Ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques,  
520 en fait, qui est chapeauté par l'organisme le D-Trois-Pierres, qui justement, c'est un organisme

qui fait la réinsertion par différentes activités, comme l'élevage d'animaux et des activités en rapport avec l'agriculture.

525 En fait, en ce qui concerne la zone agricole permanente qu'on a mentionnée plus tôt, l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro – je vais vous montrer sur la carte suivante où est situé exactement la zone permanente – en fait, est située sous le ruisseau de l'Anse-à-l'Orme. Et on a aussi l'éco-quartier de l'Anse-à-l'Orme. En fait, c'est le territoire complètement à l'ouest de l'arrondissement qui est complètement divisé en deux : donc une zone agricole permanente et l'écoquartier de l'Anse-à-l'Orme. - Je peux vous le montrer rapidement. Donc la zone agricole  
530 permanente est située ici, juste en bas du ruisseau de l'Anse-à-l'Orme et l'écoquartier couvre tout le territoire ici que vous voyez jusqu'à la limite des rues ici.

535 En ce qui concerne les jardins collectifs, on n'en compte pas beaucoup mais c'est une activité qui est grandissante dans notre arrondissement grâce à l'éco-quartier, à l'implication de l'éco-quartier avec différentes écoles. D'ailleurs, il y a un – on peut noter justement les différents jardins collectifs au Parc Gouin, à l'intersection de la 2<sup>e</sup> Rue et du boulevard Gouin. Il y a aussi un jardin collectif à l'arrière de l'éco-quartier qui est entretenu par les employés bénévoles de l'éco-quartier ainsi qu'en collaboration avec des élèves de différentes écoles.

540 Il y a aussi le Carrefour Cloverdale et l'École Harfang-des-Neiges, pavillon Lauzon, où est-ce que l'écoquartier a aidé à aménager un jardin, un potager et l'écoquartier et présentement, je crois, en train de travailler avec le YMCA de l'ouest de l'île pour aménager un nouveau jardin collectif.

545 Les autres initiatives qui sont entreprises par l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro ou par l'éco-quartier. On a tout d'abord notre revue municipale où il y a une rubrique de la Ligne verte. C'est des articles qui sont écrits par l'horticultrice de l'arrondissement, donc qui touchent différents sujets, que ça soit la plantation, que ça soit l'utilisation des pesticides. Donc c'est une manière de communiquer avec nos citoyens de façon directe. C'est distribué à chaque mois.  
550

555 Ensuite, l'éco-quartier a aussi entrepris l'établissement en fait d'une liste de futurs jardiniers urbains, les gens qui seraient justement intéressés à pratiquer l'agriculture urbaine. Il y a aussi différents potagers communautaires – on dit « communautaires » mais c'est plutôt collectifs – bien, communautaires, collectifs, à l'arrière de l'éco-quartier comme je vous ai mentionné.

560 L'éco-quartier aussi procède au verdissement, a des projets de verdissement avec les écoles, distribution de pousses d'arbre, d'annuelles et aussi sert de point de chute pour les paniers biologiques. Aussi, comme j'ai mentionné avant, on a la Journée de jardinage écologique qui a été organisée avec l'éco-quartier et l'arrondissement et avec différents partenaires en ce qui concerne justement pour la distribution de composteurs et de barils de pluie.

565 Enfin, la Ligne verte, comme je vous ai mentionné, c'est un service téléphonique mais on a aussi un programme de compostage à l'arrondissement. Donc l'éco-quartier vend des composteurs à rabais et offre des formations sur le compostage domestique et comme j'ai mentionné plus tôt, la Journée de jardinage écologique.

570 En ce moment, en ce qui concerne la réglementation de l'arrondissement, on a quelques règlements qui concernent l'agriculture urbaine. Toutefois, c'est quand même assez limité. On compte s'impliquer davantage avec les objectifs, les actions qu'on a déterminés dans le cadre du Plan de développement durable. Les quelques règlements qui concernent l'agriculture urbaine sont donc le Règlement des usages conditionnels qui permet l'aménagement d'un marché public dans une zone commerciale qui est inférieure à 1400 m<sup>2</sup>. Sinon, il y a aussi le règlement de zonage dans lequel on retrouve justement les différentes classifications des usages agricoles et  
575 dont on mentionne justement le décret de la Commission de protection du territoire agricole, de la zone agricole permanente située dans le sud-ouest de l'arrondissement.

580 En conclusion, on pourrait dire que l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro veut s'engager à encourager l'agriculture urbaine. D'ailleurs, la mairesse, madame Monique Worth, a signé en 2010 la Déclaration de la collectivité de l'Île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement. Et je vous lis rapidement un petit extrait intéressant justement qui va dans le sens

où on s'engage justement à encourager l'agriculture urbaine. L'extrait de la Déclaration, elle a dit :

585

« *En conséquence, nous, signataires, nous engageons à développer l'agriculture urbaine durable sous ses différentes formes.* »

590

Donc comme on peut voir, dans notre arrondissement, ça se pratique de différentes manières, que ça soit de la plantation de plantes, de fleurs ou même de jardinage alimentaire. Toutefois, en ce moment, on ne permet pas l'élevage mais ça sera peut-être quelque chose à envisager dans le futur. Je vous remercie pour votre écoute.

#### **M. FRÉDÉRIC ST-LOUIS :**

595

Frédéric St-Louis, conseiller aménagement de l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. Donc je vais vous entretenir rapidement sur le bel arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève où on retrouve une très grande zone agricole, principalement constituée donc de deux secteurs villageois : le secteur de l'Île Bizard au nord, où est-ce qu'on voit ici le petit marché Légumylène et la portion sud qui est Sainte-Geneviève. On voit aussi à côté la large portion agricole qui est à coté, hachurée, ici, du côté de l'ouest de l'île.

600

605

Donc rapidement, je vais parler de quelques engagements que l'arrondissement a pris : la zone agricole permanente, évidemment; le projet de paysage humanisé dont madame Courcier a fait mention tantôt; la réglementation, quelques éléments qui soutiennent l'agriculture; et certaines autres activités de soutien que l'arrondissement a ou que certaines initiatives privées de certaines personnes font dans l'arrondissement.

610

Au niveau des engagements, évidemment, on en a discuté aussi précédemment. Au niveau du Plan d'urbanisme, l'arrondissement s'engage à mettre en valeur le territoire agricole. Donc ça se répète dans le chapitre d'arrondissement de l'arrondissement l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. On a aussi adopté récemment un plan de développement durable pour l'arrondissement dans lequel on parle aussi du projet des paysages humanisés qui est une aire donc reconnue d'un paysage particulier qu'on peut adopter. Donc c'est une procédure qui peut

se faire dans le cadre de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*. On va s'en parler quelque peu un petit peu plus loin.

615

Donc la zone agricole permanente comme telle, on la voit – j'ai répété la carte de madame Courcier – en rose, dans la portion du côté ouest de l'île. Elle entrecoupe entre autres l'écoterritoire qu'on voit aussi la ligne orangée qui, en fait, on l'appelle ici à l'arrondissement, « l'os », qui se trouve à être l'écoterritoire qui englobe aussi le parc-nature et la zone agricole, le sud de la zone agricole. Donc cette zone-là, c'est une des meilleures terres agricoles. C'est parmi les meilleures terres agricoles évidemment de tout le Québec dans le fond parce qu'elle fait partie de la zone montréalaise. Elle fait 48 % de l'île pour un peu plus de 1000 hectares.

620

Dans cette zone-là, on retrouve la production de fève, de maïs, de soya. Il y a des paniers biologiques qui sont produits. Il y a une ferme qui s'appelle la Ferme Bord-du-Lac qui est un incubateur d'entreprises. Il y a certaines personnes qui cultivent des parcelles de terrain, et aussi dans la partie qui est autant agricole et autant du côté plutôt résidentiel, de nombreux jardins et potagers étant donné que les gens ont cet intérêt-là de plus en plus.

625

En ce qui concerne le projet de paysage humanisé, la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* nous permet, en fait, donne l'opportunité à l'arrondissement – et c'est ce que l'arrondissement a débuté – de reconnaître un territoire qui a été, oui, naturel à une certaine époque mais aussi modifié au cours de son histoire par les gens. Donc les agriculteurs et les gens qui habitent les bâtiments, les murets de pierre, les alignements d'arbres font partie du paysage et l'arrondissement, évidemment dans un processus qui n'aura pas conclusion rapidement mais qui pourra s'étaler sur quelques années, a l'intention d'avoir dans sa réglementation notamment des outils qui vont permettre de contrôler les influences sur ce paysage-là et les développements pour essayer de conserver ce que vous voyez en bas au niveau du paysage de l'ouest de l'Île Bizard.

630

635

640

Au niveau de la réglementation, rapidement. En plus évidemment du Règlement sur les frais de parc entre autres qui nous permet d'avoir un fonds pour encourager l'aménagement de parcs et l'investissement dans les parcs et peut-être aussi dans les jardins collectifs

645 éventuellement, la réglementation nous permet entre autres de construire des serres sur tous les terrains en fonction des grandeurs de terrain. Donc on parle de 15 jusqu'à 100 mètres pour les plus grands terrains, surtout en zone agricole évidemment. On parle aussi de kiosques de vente qui sont autorisés dans la zone agricole. Le règlement de lotissement à l'arrondissement – j'ai remarqué ça quand je suis rentré en poste – autorise de larges terrains, donc encourage aussi d'avoir de nombreux espaces verts sur les terrains, cela permet aux gens de se lancer dans  
650 l'agriculture pour ceux que ça intéresse. Et, finalement, comme on l'avait dit, il est à l'étude en lien avec le projet de paysage humanisé, d'avoir un outil réglementaire qui va nous permettre de mieux contrôler l'élément visuel de ce territoire-là.

655 En termes d'autres activités de soutien à l'arrondissement, on a une journée horticole. C'est des journées qui viennent de se passer tout récemment évidemment avec le printemps qui s'enclenche. Donc distribution de fleurs, d'arbres, de compost et de paillis pour alimenter les gens qui veulent faire soit de l'horticulture ou du jardinage tout simplement. On a également une soirée de compostage où là, il y a de la formation sur le compost et vente de bacs à compost. Et finalement, il y a un marché, comme on a vu sur la première carte, un marché qui s'appelle  
660 Légumylène qui est, en fait, une initiative privée, une dame qui a son marché extérieur sur l'Île Bizard.

665 En conclusion, tout simplement, en voyant l'image ici, je crois que le territoire de l'Île Bizard, c'est un territoire qui a un grand potentiel et je me suis laissé aller, j'ai dit : « Bon, il y a plusieurs idées à faire germer dans ce territoire-là, je pense. »Voici.

**Mme JELENA LALIC :**

670 Je suis très contente d'être parmi vous, ce soir, pour vous parler de l'état de l'agriculture urbaine à Saint-Laurent. Tout d'abord, c'est important de mentionner que Saint-Laurent, il a 43 km<sup>2</sup> de superficie. On a une population de 84 000 habitants, c'est une population multiculturelle qui est en croissance. Et c'est important de mentionner qu'on a une grande zone industrielle sur notre territoire, mais malgré tout cela, on a des jardins communautaires et collectifs.



675           Alors, si vous regardez la carte ici, en jaune, on indique nos six jardins communautaires et en rouge, vous voyez notre jardin collectif à la Place-Benoît. Aussi, en bleu, si vous regardez bien, c'est notre marché du quartier qui est à la Place Benoît et qui a lieu de deux à trois fois par année entre le mois d'août et septembre.

680           Alors, Saint-Laurent a un plan local de développement durable où ce que, entre autres, on appuie la revitalisation urbaine intégrée, comme la RUI de la Place Benoît. On appuie aussi les projets des Serres du Dos Blanc que vous allez voir plus tard dans la présentation. On donne aussi du soutien financier aux organismes, tels que la RUI et l'éco-quartier et on s'est engagé dans l'entente MESS-Ville où ce qu'on encourage la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

685  
690           Alors, tout d'abord, dans le jardin communautaire, vous pouvez voir ici l'information sur notre diapositive mais c'est important de mentionner qu'en plus, on a des jardinets surélevés dans nos jardins pour des personnes à mobilité réduite. On a aussi des jardins collectifs à Saint-Laurent; ils se trouvent à la Place Benoît. La Place Benoît, c'est un endroit où ce qu'on retrouve une population de bas revenus, qui est mal desservie par le transport en commun. Alors, la RUI de la Place Benoît s'est engagée dans un projet de plantation d'arbres fruitiers où ce que les organismes, tel que le CGE Saint-Laurent, le C-Vert, Arbres Canada, Aéroports de Montréal et le Centre communautaire Place Benoît ont participé pour produire une forêt nourricière.

695  
700           Aussi, à la Place Benoît, on a les jardins communautaires et de là vient l'idée des Serres du Dos Blanc. Cette coopérative englobe trois volets très importants : l'économie, la société et l'environnement. Un des objectifs des Serres du Dos Blanc, c'est justement de créer de l'emploi pour la population locale en collaboration avec le Cégep Saint-Laurent qui mettra en place une formation pour les techniciens en serre. Aussi, les Serres du Dos Blanc, bien sûr, on va retrouver là des végétaux biologiques qui seront vendus à des prix abordables.

705           Alors, à Saint-Laurent, si on a besoin de conseils, surtout des conseils en technique de jardinage ou de compostage, on peut aller voir l'éco-quartier.

710 Au niveau de la réglementation, la production agricole industrielle n'est pas permise mais on regarde encore la possibilité d'avoir des serres agricoles sur le territoire. Aussi, les kiosques de fruits et légumes sont permis mais les marchés agricoles ouverts au public ne le sont pas encore. Mais, encore, il y a place au changement. Aussi, à l'arrondissement Saint-Laurent, on encourage la lutte contre les îlots de chaleur urbains car, comme j'avais mentionné, sur notre territoire, il y a une grande zone industrielle.

715 Alors, d'autres activités qu'on soutient, c'est bien sûr les projets d'école avec l'éco-quartier où ce qu'on essaie de mettre en place des potagers dans différentes écoles. Aussi, on a initié la campagne *Révélez votre nature* où ce que les entreprises sont encouragées à planter des arbres sur leur territoire. Aussi, on encourage les projets comme l'Écocampus Hubert Reeves qui, lors de leur construction, tiennent en compte l'environnement initial.

720 Alors, en conclusion, je vais vous dire qu'à Saint-Laurent, l'environnement, c'est une des priorités. On encourage beaucoup de projets. On est très impliqué et lors de cette soirée, on attend de voir vos suggestions. Merci beaucoup.

**Mme ANNE-CHRISTINE LAJOIE :**

725 Bienvenue dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville où nous sommes présentement. J'espère qu'il y a beaucoup de citoyens de chez nous qui participent aujourd'hui. Je vais vous présenter brièvement l'état de l'agriculture urbaine dans notre territoire, donc dans Ahuntsic-Cartierville. Je vais vraiment juste cibler l'agriculture urbaine aujourd'hui.

730 Donc je commence. Avant de rentrer dans le vif du sujet, je voulais vous mentionner qu'à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, nous sommes à notre deuxième plan de développement durable où la notion d'agriculture urbaine est très présente. Voici une vue d'ensemble, en fait, de qu'est-ce que je vais parler maintenant.

735 Donc l'arrondissement se situe dans le nord de l'Île de Montréal. Donc nos voisins : Montréal-Nord, il y a Villeray et il y a aussi Pierrefonds et Saint-Laurent. L'arrondissement est

reconnu pour l'abondance de ses parcs et espaces verts. On voit aussi qu'il y a trois parcs-natures sur notre territoire : donc le Bois-de-Liesse, Bois-de-Saraguay et de l'Île-de-la-Visitation. Je vais vous parler aussi plus en détail des points suivants dans quelques secondes.

740

Donc on voit présentement sur la carte les jardins communautaires de l'arrondissement qui sont avec de points jaunes présentement. Je vais vous parler de l'écoquartier Ahuntsic-Cartierville, partenaire très, très important avec nous; des jardins collectifs – les points rouges présentement sur la carte – je vais vous parler des marchés locaux et de la réglementation.

745

Donc les jardins communautaires. Nous avons neuf jardins communautaires dans l'arrondissement : Deschamps, Christ-Roi, Castor, Marcellin-Wilson, Ahuntsic, Sault-au-Récollet, Saint-Sulpice, Pierre-Lapointe, Gérald-Legault. Ici donc, je dois vous dire qu'Henri-Bourassa a changé de nom pour Pierre-Lapointe. Donc c'est pour ça si vous ne le voyez pas.

750

Présentement, il y a 959 jardinets d'occupés sur 1056 au total. Pourquoi? Les places non occupées sont dues surtout à des jardinets qui sont à l'ombre ou en jachère présentement. La superficie totale des jardins communautaires est de 6336 m<sup>2</sup> - donnée qui manquait au document de la ville-centre, donc, à ajouter.

755

L'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville intervient en agriculture urbaine. L'organisme qui exploite le programme éco-quartier sur le territoire est Ville en Vert. Donc c'est eux qui ont un programme écoquartier chez nous. Le programme a quatre champs d'intervention dont la protection et le verdissement de l'environnement urbain. Par exemple, aménager des jardins collectifs en fait partie.

760

Nous voyons ici le logo du projet du Quartier 21, Corridor vert Cartierville dont l'agriculture urbaine est une composante très importante. On le voit ici par la tomate directement dans l'ensemble d'îlots qui est situé dans la revitalisation urbaine intégrée Laurentien-Grenet chez nous.

765

770 Donc nous parlons ici des jardins collectifs soutenus par l'arrondissement via le programme éco-quartier. Pour la saison 2012, le jardin de l'École Louisbourg sera revitalisé et deviendra un jardin collectif pour les familles de l'école et une plateforme éducative pour les élèves et la communauté. - Ici, on voit Kevin qui est un employé à l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville.

775 Deux méthodes d'agriculture urbaine y seront pratiquées : il y a l'agriculture hors terre dans les bacs et l'agriculture en pleine terre. La dimension intéressante, c'est qu'il y a une portion du jardin qui sera maintenue en friche et un sentier d'interprétation de la friche urbaine y sera aménagé. Des visites guidées et des chasses aux insectes y seront organisées pour les élèves et pour d'autres groupes de la communauté à éduquer pour les friches urbaines.

780 Donc les jardins collectifs - potager éducatif du Centre Y Cartierville, ce potager a été créé en 2011. Il a été conçu afin de sensibiliser les enfants à l'agriculture urbaine et à la saine alimentation. Il s'agit d'un petit potager composé de six bacs, comme on le voit maintenant à l'écran, en bois, où les enfants apprennent avec un animateur de Ville en vert comment cultiver différents légumes et surtout les apprêter les manger par la suite.

785 Donc les jardins collectifs Ahuntsic, c'est issu de la table de quartier Solidarité Ahuntsic. Le projet – jardins collectifs Ahuntsic – vise à améliorer l'accès aux fruits et aux légumes frais et à faible coût aux familles des quartiers démunis des secteurs Ahuntsic, Saint-Sulpice et Sault-au-Récollet. Trois sites de jardinage collectif ont été aménagés et seront développés cette année sur le terrain de l'École Saint-Simon-Apôtre, dans la cour de l'École Saints-Martyrs-Canadiens et sur le terrain des Habitations André-Grasset.

790  
795 Projet Bac-o-Balcon. Dans les autres initiatives de l'éco-quartier, on trouve Bac-o-Balcon, que j'aime personnellement beaucoup. Ce projet vise à améliorer l'accès aux légumes frais et à faible coût aux résidents de la zone de revitalisation urbaine intégrée Laurentien-Grenet, comme je vous ai mentionné un peu plus tôt dans Cartierville, par la distribution gratuite de jardinières à réservoir fabriquées à partir d'un matériau récupéré. Des ateliers de semis et de repiquage ont

été animés pour les participants afin que ceux-ci puissent devenir autonomes dans leur activité de jardinage sur leur balcon.

800 À l'arrondissement, nous avons différents marchés locaux. Donc il y a le marché de la Place des producteurs du Marché central, qui est nouveau en fait, qui est soutenu par l'Association des jardiniers maraîchers du Québec, celui-ci sera ouvert sous peu, situé à l'endroit où se trouve le populaire marché de fleurs. Il y a aussi le Marché Henri-Bourassa directement au métro comme tel. Donc il y a un point de vente occasionnel au métro Sauvé et éventuellement  
805 au métro Crémazie. L'organisme qui chapeaute le tout, c'est le Marché Ahuntsic-Cartierville, et c'est d'avril à octobre environ.

Il y a aussi les marchés saisonniers d'Ahuntsic-Cartierville, d'août à septembre, qui est organisé par le Marché Ahuntsic-Cartierville aussi, en collaboration avec la CDEC d'Ahuntsic-  
810 Cartierville, les tables de quartier et le CLIC Bordeaux-Cartierville et Solidarité Ahuntsic et l'arrondissement et surtout nos citoyens bénévoles.

Donc dans les autres alternatives sur notre territoire – je dois le mentionner puisqu'il y a un citoyen aussi dans la salle – il y a le projet Troc Ton Jardin. C'est un cercle d'échange de  
815 récoltes potagères entre citoyens jardiniers. Les citoyens se réunissent pour échanger leurs surplus de fruits et légumes de jardin. Il s'agit d'un projet initié par un citoyen très impliqué dans notre arrondissement qui est Daniel Rochefort, qui est assis ici.

La réglementation. Dans le règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ahuntsic-  
820 Cartierville numéro 1-274, il existe une catégorie « marché public » comprenant notamment les produits agroalimentaires et les usages spécifiques fleurs et plantes. Par ailleurs, dans le cadre d'un projet particulier, un usage à des fins agricoles a été autorisé pour les fermes Lufa sur le toit de l'immeuble situé au 1400, rue Antonio-Barbeau pour l'aménagement des serres. J'imagine que vous connaissez très bien le projet des fermes Lufa.

825 Je vous remercie de votre attention et je laisse la parole à mon collègue. Merci.

**M. GILLES BENOÎT :**

830            Bonsoir, tout le monde ! Messieurs, Madame de la commission. - Après un festival de  
couleurs et un verre d'eau renversé, je représente – Gilles Benoît – conseiller en aménagement  
à l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Un milieu urbain nécessairement très  
densément peuplé avec Parc-Extension qui est le quartier le plus dense au Canada. Donc on a  
835            quand même des grands défis quand on veut faire de l'agriculture urbaine dans des  
environnements aussi urbanisés. Ma présentation ce soir, dans le fond, se voulait un résumé  
succinct, qui ne se veut pas exhaustif mais qui va donner des exemples concrets donc  
d'expériences en matière d'agriculture urbaine sur notre territoire.

840            Première des choses à dire, c'est que l'arrondissement contribue en matière d'agriculture  
urbaine à différents niveaux. Donc l'arrondissement contribue entre autres par la mise à la  
disposition des citoyens de jardins communautaires. On sait que les arrondissements de  
l'ancienne Ville de Montréal ont une grande expérience en matière de gestion et d'exploitation de  
jardins communautaires, dont Villeray-St-Michel-Parc-Extension est membre. Donc mise à la  
disposition de jardins. L'autre appui de l'arrondissement, c'est un appui technique ou financier qui  
845            vise à supporter des organismes à but non lucratif qui sont impliqués dans des projets  
d'agriculture urbaine. Et dernier volet dans lequel l'arrondissement s'implique, c'est des appuis à  
des projets intégrant une dimension éducative.

850            J'irai d'entrée de jeu au niveau des jardins communautaires. Rapidement, Villeray-St-  
Michel-Parc-Extension se distingue par la mise en place de sept jardins communautaires. On  
parle de 819 jardinets. C'est une superficie cultivable de 14 740 m<sup>2</sup>, ce qui représente  
1,47 hectare. J'ai joint un plan qui vous donne une petite indication de la distribution territoriale  
des jardins communautaires. On en retrouve essentiellement dans trois des quatre districts  
électoraux : un dans Parc-Extension, deux dans Villeray et quatre dans le district de Saint-  
855            Michel.

Quelques particularités des jardins communautaires que nous exploitons ici chez nous à l'arrondissement. En 2011, on comptait un total de 775 jardiniers pour les 819 jardinets disponibles et on note un taux de renouvellement moyen de 81 % sur la période 2009-2011.

860

Par ailleurs, l'arrondissement accorde une grande importance aux bonnes pratiques agricoles en s'assurant de la présence durant toute la saison estivale d'un professionnel en horticulture qui est appelé donc à faire la tournée de l'ensemble des jardins communautaires de l'arrondissement et qui offre aussi bien des ateliers de formation que des conseils plus personnalisés aux jardiniers. Donc c'est un aspect important des activités de nos jardins, la présence d'un professionnel horticole durant toute la saison estivale.

865

Autre particularité de nos jardins : l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons un jardin, qui est le jardin de Normanville, qui offre des bacs surélevés, donc mis à la disposition des personnes à mobilité réduite. D'autre part, chaque jardin est géré par un organisme à but non lucratif ou un comité de jardin qui est formé d'utilisateurs et qui collaborent étroitement avec la direction de l'arrondissement, Direction culture, sports, loisirs, et développement social de l'arrondissement. La responsabilité du comité de jardin, c'est nécessairement de faire en sorte que les jardiniers puissent dans le fond faire en sorte qu'on contribue à maintenir l'activité du jardinage et la dimension sociale de l'activité à un haut niveau de qualité.

870

875

Finalement, dernière particularité, la totalité des jardins communautaires de l'arrondissement ont fait l'objet d'une étude de caractérisation environnementale. Tous nos jardins actuellement en exploitation sont sécuritaires au niveau de leur utilisation.

880

Autre activité importante à l'arrondissement nécessairement au-delà des jardins communautaires que l'arrondissement gère, il y a une contribution très importante des organismes du milieu. Nous avons, par exemple, l'organisme la Maison de quartier Villeray qui pilote notamment ce qu'on appelle le projet Les jardins collectifs de l'est de Villeray. Essentiellement, l'organisme permet aux familles défavorisées de Villeray ainsi qu'aux élèves des écoles primaires et secondaires du secteur d'apprendre à produire, transformer et

885

consommer des aliments frais et biologiques et contribuer nécessairement à diminuer l'insécurité alimentaire et augmenter à moindre frais la qualité de leur alimentation.

890

La Maison quartier Villeray exploite treize jardins collectifs dans le quartier Villeray. Entre autres, elle récolte annuellement en moyenne, on parle de 4800 livres de produits frais. Elle exploite également 120 arbres fruitiers, 60 arbustes fruitiers qui produisent 340 livres de fruits frais en moyenne annuellement.

895

La production. Une partie des récoltes de fruits et légumes, une partie de la production est distribuée dans une épicerie économique en dépannage alimentaire ou utilisée lors de repas communautaires. Plus de 500 personnes participent aux activités de l'organisme. On parle d'une centaine d'adultes et 400 jeunes.

900

Un autre organisme communautaire qui œuvre dans Saint-Michel, l'organisme Vivre Saint-Michel en Santé, qui lui supervise le projet Aliment'Action Saint-Michel, qui vise à lutter contre l'insécurité alimentaire et qui œuvre à différents niveaux : une journée d'alimentation; la production d'aliments frais dans des jardins collectifs; et l'approvisionnement en fruits et légumes à coût abordable. Il est important de mentionner que ces deux organismes sont soutenus financièrement par la Ville, par le biais de l'entente de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale à laquelle également participe le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

905

Les jardins collectifs, par ailleurs, les trois éco-quartiers de l'arrondissement Villeray-St-Michel sont également impliqués dans des projets d'agriculture urbaine. Gérés par des organismes à but non lucratif, les éco-quartiers participent en partenariat avec le milieu à la mise en place de jardins collectifs ou encore l'aménagement de jardins sur des toits d'édifice institutionnel.

910

À titre d'exemple, dans Parc-Extension, l'organisme Vrac-Environnement qui chapeaute l'écoquartier Parc-Extension a réalisé deux jardins collectifs, a également réalisé en collaboration avec les propriétaires riverains un projet de ruelle verte dans laquelle on a planté des arbustes et plantes vivaces et comestibles, et Vrac-Environnement a également réalisé deux projets de

915



920 jardins institutionnels qui ont été réalisés sur des terrains d'écoles primaires et secondaires. Ces objectifs-là sont destinés autant à la culture que de lieu de socialisation avec les partenaires.

925 Autre organisme dans Villeray, l'organisme porteur de l'éco-quartier Villeray, Patro Le Prévost, a aménagé en 2005, en partenariat avec le groupe Interagir, un jardin sur le toit du centre communautaire Patro Le Prévost. L'organisme est également très actif au niveau de l'information aux citoyens ainsi que dans l'organisme de colloques en matière d'agriculture urbaine.

930 Finalement, PARI Saint-Michel dans le quartier Saint-Michel est un organisme porteur d'écoquartier. PARI Saint-Michel a, pour sa part, réalisé deux projets de jardins collectifs en 2011 dont l'un avec le camp de jour zéro déchet au Centre de loisirs Saint-Mathieu; l'autre activité de PARI Saint-Michel est actuellement en train – ils sont en voie de compléter l'aménagement d'un troisième jardin collectif dans le district de François-Perreault.

935 Finalement, en mai 2012, l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension a procédé à la plantation de 25 érables à sucre sur une parcelle du Parc Villeray en l'identifiant comme la première érablière urbaine montréalaise. L'événement auquel participaient des élèves des écoles Marie-Favery et Georges-Vanier, donc qui sont limitrophes au Parc Villeray coïncidait avec la venue d'un projet éducatif portant sur les érables et réalisé par les élèves des écoles en question.

940 Dernier élément de présentation, les engagements de l'arrondissement, en dernier lieu. Mentionnons que l'arrondissement s'est engagé dans le cadre de l'adoption de son plan local de développement durable en décembre 2011 à soutenir des initiatives locales en matière d'agriculture urbaine. Merci.

945

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup pour toutes ces informations. Je pense que nous sommes dus pour une petite pause. Donc n'oubliez pas, pour tous ceux qui voudraient poser des questions, de vous

950 inscrire à la table d'accueil à l'arrière. Il y aura deux listes : une pour les citoyens à titre individuel  
et une autre pour les représentants de groupe. Donc dans une quinzaine de minutes, nous  
reprendrons donc la séance pour entendre vos questions.

**PAUSE... REPRISE**

955

**LE PRÉSIDENT :**

960 Si vous voulez prendre place, s'il vous plaît, nous allons procéder à la période de  
questions. Je vous rappelle la procédure. J'ai deux listes de noms de personnes qui souhaitent  
prendre la parole. Donc je vous appelle à l'avant, vous m'indiquez à qui vous souhaitez adresser  
votre question parce que nous avons plusieurs personnes qui ont fait des présentations et nous  
avons en plus dans la salle, des personnes-ressources que monsieur Groulx va vous présenter  
juste avant que j'appelle la première personne.

965 Donc il y a des gens pour répondre à vos questions. S'il vous plaît, dites-moi à qui vous  
souhaitez adresser votre question, si elle s'adresse à quelqu'un en particulier. Sinon, si c'est un  
commentaire, une opinion que vous adressez directement à la commission, nous en prendrons  
bonne note. Encore une fois, tout est enregistré. Monsieur Groulx, avez-vous des personnes-  
ressources dans la salle que vous souhaitez nous présenter?

970

**M. DANIEL GROULX :**

975 Oui. Nous avons deux autres collègues de la Ville : madame Anne Desautels qui est  
gestionnaire de parc-nature du secteur ouest de l'Île de Montréal, donc la zone où on trouve la  
zone agricole permanente, et monsieur Pierre Legendre, du Bureau du plan. Le bureau du plan  
travaille entre autres au Plan de développement de Montréal qui fait l'analyse actuellement de  
toutes les caractéristiques intéressantes à intégrer dans le futur Plan d'urbanisme, donc parmi  
lesquelles l'agriculture urbaine

**LE PRÉSIDENT :**

980

Merci. Bienvenue ! Donc, j'appellerais d'abord monsieur Robert Champagne Leblanc. Bonsoir!

**M. ROBERT CHAMPAGNE LEBLANC :**

985

Bonsoir ! Moi, je suis un jeune retraité et puis j'ai un petit jardinet au jardin Pierre-Lapointe. Je m'occupe d'agriculture urbaine depuis trois ans. Trois, quatre ans. J'ai commencé avec un balcon vert. Ça a pris du temps avant de pouvoir avoir un lot et en pensant aux gens qui n'ont pas de lot de jardinet et qui aimeraient bien en avoir un, je fais la suggestion d'augmenter les espaces disponibles.

990

Aussi, moi j'ai dû faire un choix, en prenant ma retraite : est-ce que je reste à la ville ou je vais à la campagne? Et puis, où est-ce que je devrais mettre mes efforts pour un monde plus vert? Alors, moi je me suis dit que ce que les villes ont enlevé à la nature et à l'humanité, elles doivent être les premières à le redonner. Ça fait que j'ai pensé que la révolution verte, c'est d'abord à la ville qu'elle doit se faire.

995

Moi, le plan que j'aurais pour mon parc, mon parc Ahuntsic, c'est d'avoir plus d'arbres fruitiers, probablement en périphérie de notre jardin Pierre-Lapointe, et des arbres fruitiers indigènes. Comment se fait-il qu'il n'y a pas de noyer à Montréal? Comment se fait-il qu'il n'y a pas de noisetier et tous ces arbres fruitiers? Moi, je suis natif de Saint-Jérôme et quand j'étais petit, on allait chercher des noix. Moi, j'avais des écureuils dans des cages que je nourrissais avec des noix naturelles du Québec. On allait aux bleuets. On allait aux framboises. C'était des activités qu'on faisait de façon régulière. Alors, mon témoignage, en fait, c'est un commentaire pour encourager le développement de l'agriculture urbaine.

1000

1005

Aussi, je vais ajouter une chose concernant l'élevage, parce que je pense que c'est également quelque chose qui est en fond de paysage. Ça serait intéressant justement d'avoir de l'élevage, que ça passe par l'intermédiaire des jardins communautaires, parce que je pense qu'il

1010 y a déjà une infrastructure qui est là, qui est intéressante, et ça pourrait se présenter sous forme  
de projet pilote, par exemple. Parce que quand même, l'implantation de ça dans une ville, ce  
n'est quand même pas rien. Ça prend un peu une expertise, un savoir-faire. Ça prend un  
historique, ça prend une tradition, puis la tradition n'est pas là, l'historique n'est pas là. Alors, je  
1015 pense qu'une implantation d'une certaine forme d'élevage devrait passer par des organisations  
comme les jardins communautaires. Et je me suis déjà informé sur le sujet et c'est très faisable.

Moi, ça fait plusieurs années que dans mes achats, je n'achète que des petits œufs. Bon,  
je n'entrerai pas sur ce sujet-là, parce que moi, le genre d'agriculture que je fais, je ne vais pas  
utiliser des légumes et des choses que je retrouve dans des épiceries. Je vais utiliser des  
1020 aliments qui sont plus savoureux et qui sont plus intéressants pour le jardin. C'est tout.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. J'inviterais maintenant Judith Colombo du jardin D-Trois-Pierres.  
1025

**Mme JUDITH COLOMBO :**

Bonsoir !

1030 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir !

**Mme JUDITH COLOMBO :**

1035 C'est plus un commentaire qu'une question comme telle, mon intervention, ce soir. C'est  
que dans différentes présentations, il a été souligné que D-Trois-Pierres avait un partenariat avec  
la Ville de Montréal pour gérer la ferme écologique du Cap-Saint-Jacques, puis j'aimerais  
prendre ces quelques minutes pour vous présenter un peu plus qu'est-ce que c'est D-Trois-  
1040 Pierres.

1045           Donc pour commencer, mon nom est Judith Colombo. Je suis agronome de formation et j'aimerais prendre quelques secondes pour spécifier que si je suis devenue agronome, même si j'ai grandi à Montréal et je suis née à Montréal, ce n'est pas tout à fait étranger avec le fait d'avoir grandi dans un quartier à majorité italienne dont chacun avait un jardin très intensif et très luxuriant. Donc je voudrais dire que l'agriculture urbaine a un impact à vraiment différents niveaux.

1050           D-Trois-Pierres. D-Trois-Pierres est une entreprise d'économie sociale qui, depuis 25 ans, a un partenariat avec la Ville de Montréal pour gérer les activités agricoles de la ferme écologique du Cap-Saint-Jacques. Et dans le fond, on est une entreprise d'insertion socioprofessionnelle. Donc notre mission principale, c'est d'aider des jeunes de 18 à 35 ans à intégrer le marché du travail en leur offrant une expérience de travail et de vie qui permet leur insertion sociale. Voilà.

1055           Donc j'aimerais aussi dire que l'impact est non seulement au niveau social – donc ça fait depuis 25 ans plus de peut-être autour de 300 jeunes qui sont passés par la ferme, donc des jeunes d'un milieu urbain qui ont été initiés à l'agriculture, l'agriculture urbaine. mais surtout périurbaine, donc, à plus grande échelle. Et ces jeunes-là ont été aussi, on leur a permis de développer des connaissances au niveau de l'alimentation saine et de la sécurité alimentaire.

1060           Aussi, par nos activités économiques, c'est-à-dire l'agrotourisme où on reçoit des milliers de visiteurs par année de milieu urbain aussi, on a une vitrine sur le monde agricole. Donc il y a un impact qui est important aussi de connaissance, d'éducation auprès du public. Il y a aussi le volet de production lui-même. Donc on a opté pour l'agriculture biologique dès le départ. On fait une production commerciale de sirop d'érable sur l'île de Montréal – je ne sais pas si c'est connu – on a une érablière de 2000 entailles qui est opérée de façon traditionnelle, c'est-à-dire à la chaudière. Aussi, une production diversifiée de légumes biologiques qui est mise en marché de façon directe par le biais des paniers des marchés publics et de la vente à la ferme.

1070

1075 Donc c'est ça. Je trouvais ça important de montrer ça parce que ça fait quand même – c'est une réalité dans l'ouest de l'Île de Montréal, une production périurbaine, commerciale, mais aussi dans le cas D-Trois-Pierres, liée à l'économie sociale qui fonctionne avec un partenariat qui, avec la Ville de Montréal, selon moi, est un modèle et qui a servi de modèle pour beaucoup d'autres réalisations de projets, comme par exemple, la ferme à Laval, à la Cité de la nature, je pense, à Laval. Ou à Longueuil aussi, ou à l'étranger aussi; on reçoit beaucoup de visiteurs qui s'inspirent de ce modèle-là à l'étranger aussi. Donc j'aimerais que ce soit pris en compte.

1080 Et finalement, si je veux parler de problématiques qu'on rencontre dans notre quotidien à D-Trois-Pierres, il y a l'accessibilité du public au parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Alors, ce serait souhaitable d'avoir un transport public qui facilite l'accès. Parce qu'il y a beaucoup de Montréalais qui ne connaissent pas le parc et je pense que ce serait simple et facilitant pour l'accès.

1085 Puis, aussi, je tenais à faire l'élocution ce soir pour inclure l'agriculture périurbaine dans tout ce qui a été discuté jusqu'à maintenant sur l'agriculture urbaine. Parce que l'impact socioéconomique de cette activité-là est très importante et je pense qu'il pourrait se développer, prendre plus d'ampleur et être une solution pour l'insécurité alimentaire, cet enjeu-là en particulier.

1090 Puis, mes souhaits, c'est bien sûr la pérennité de ce type de projet-là donc en lien, associé à la Ville de Montréal, bien sûr, et aussi le développement de la vocation agricole des terres dans l'ouest de l'Île de Montréal. Merci.

1095 **LE PRÉSIDENT :**

Ne partez pas. Ne partez pas tout de suite.

1100 **Mme JUDITH COLOMBO :**

Avez-vous des questions?

**LE PRÉSIDENT :**

On va vous revoir au niveau d'un mémoire que vous allez déposer?

1105

**Mme JUDITH COLOMBO :**

Oui, c'est ça.

1110

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Donc on ne va pas insister tout de suite sur des questions mais la question du lien avec le périurbain nous apparaît particulièrement importante. Donc si, dans votre mémoire, vous pouviez élaborer là-dessus, le lien entre l'agriculture urbaine et l'importance de développer, de maintenir l'agriculture dans la zone périurbaine, ça serait important pour nous de bien comprendre ces réalités-là. On va vous revoir dans la semaine du 18.

1115

**Mme JUDITH COLOMBO :**

D'accord. Merci.

1120

**LE PRÉSIDENT :**

Si vous déposez un mémoire. Merci beaucoup. J'appellerais maintenant madame Janine Renaud.

1125

**Mme JANINE RENAUD :**

Bonsoir, Monsieur le président et tous les autres membres du comité. Bonsoir, les concitoyens, etc. Je ne m'attendais pas à parler ce soir. Je n'ai même pas parlé hier au conseil. Ça va être très décousu. Une première chose qui m'apparaît surprenante, c'est que vous ne parlez pas de l'expérience d'autres villes nord-américaines. Montréal est une île, je sais, mais

1130

très ouverte quand même. Mais j'aimerais ça savoir, est-ce que chaque personne de discipline différente se tient au courant de ce qui se passe sur le continent? Ça, c'est une question que j'ai.

1135

**LE PRÉSIDENT :**

Allez-y avec votre série de questions...

1140

**Mme JANINE RENAUD :**

Une série de commentaires.

**LE PRÉSIDENT :**

1145

... puis on procédera aux réponses ensuite, s'il vous plaît.

**Mme JANINE RENAUD :**

1150

L'université Concordia se promène dans la ville pour faire des discussions dans les cafés et dans les différents quartiers. Une fois, c'était à Villeray sur justement l'agriculture urbaine. Alors, c'était tout un monde, les semis partout, puis j'étais une des doyennes. C'était des jeunes qui étaient très emballés par tout ça. Alors, on en a entendu parler beaucoup. Alors, je trouve que Villeray, c'est fantastique pour ça. J'ai apprécié.

1155

Je ne sais pas si notre snack ici a des fruits et légumes qui viennent des jardins communautaires mais on va faire confiance. Je sais que l'école à Ahuntsic, Louis-Colin, a un jardin pour les étudiants. On ne l'a pas mentionné.

1160

La Tohu n'a pas été mentionnée. Quand on va sur les jardins extérieurs, à l'extérieur de la Tohu puis le Cirque du soleil, c'est très impressionnant de voir tout ça. J'avais l'impression que c'était comestible. En tout cas, O.K.



1165 Quand je suis allée à Disney World, j'ai été étonnée de voir des choses en file. Ça, ça m'a ouvert beaucoup à ce qu'on peut faire dans peu d'espace. En tout cas, c'était un des pavillons de Disney World.

1170 Je viens du quartier du centre-ville. Quand est-ce que le centre-ville participe à votre Office de consultation? Parce que Saint-Louis-du-Parc et tout ça, granola près du ghetto McGill, c'est très fort dans ce style-là. Où sont-ils? Quand seront-ils? Ont-ils passé? Ça, c'est une... O.K.

1175 Je suis enchantée que le Marché central va enfin penser à nous, le commun des mortels. Ça va commencer le 16 juin. J'étais très déçue que le Marché central n'était pas un marché central pour le commun des mortels, parce que, comme je viens de Toronto, le marché Saint-Laurent est tout un *happening*. Le plancher chauffant, puis... Puis le Québec aussi, en tout cas. Il faut que je ventile des fois.

1180 C'est très chouette, les bonnes idées d'un peu partout. Les érables, wow! Moi, j'adore ça, ce soir. Franchement, c'est vraiment très, très bien. Je vous remercie. On n'est pas très nombreux d'Ahuntsic mais quand même on peut compter.

Je ne sais pas si c'est tout... *I don't know*. C'est ça pour un premier jet. Je vous remercie de votre patience. Ce n'est pas très impressionnant comme les deux autres interlocuteurs. Merci.

1185 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame. Vous aviez deux questions. Donc sur le fait qu'on n'ait pas parlé ce soir des autres villes, bien, c'était volontaire, c'est-à-dire que c'était la présentation de ce qui se fait à Montréal. Ce qui ne veut pas dire que dans notre étude à nous, on va faire l'effort d'aller voir ce qui se fait ailleurs, de façon à pouvoir aller chercher des bonnes idées et faire des suggestions à Montréal par rapport à ce qui se fait ailleurs et qui semble marcher bien.

**Mme JANINE RENAUD :**

On ne peut pas réinventer la roue.

1195 **LE PRÉSIDENT :**

Absolument. Donc ne vous inquiétez pas là-dessus. Ça fait partie de la portion de notre analyse. Pour ce qui est des autres arrondissements qui sont visités à partir de la semaine prochaine... Oui, Marie-Ève?

1200

**Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

1205

Pour la première question à propos des autres villes en Amérique du Nord, Alternatives, qui est un groupe partenaire du Groupe de travail en agriculture urbaine, a récemment déposé une recherche – bien, a fait un bilan sur les différentes politiques en agriculture urbaine à Seattle, Vancouver et Toronto. Puis, dans le fond, on est venu un peu comparer les différents modèles de gouvernance qui existent dans ces trois villes-là et la conclusion a été simplement qu'à Vancouver, la majorité des projets sont très centralisés autour de la Ville de Vancouver. À Toronto, il y a de nombreux partenariats entre la Ville et des organisations communautaires. À Seattle, c'est vraiment un mélange de tout ça, puis l'implication de la Ville est très récente; c'est un modèle qui ressemble un peu plus à la Ville de Montréal. Dans le fond, le Montréal d'aujourd'hui est comme le Seattle d'il y a à peu près cinq ans. Donc c'est un peu le topo. Mais sinon, le bilan est disponible sur le site de l'OCPM dans le volet « documentation », puis ça montre un peu les différentes organisations dans les différentes villes. Mais il existe aussi de nombreuses autres villes en Amérique du Nord qui font beaucoup d'agriculture urbaine.

1210

1215

**LE PRÉSIDENT :**

1220

On est en train de chercher la réponse à vos questions pour les autres consultations. Donc lundi, Plateau-Mont-Royal, Outremont, Rosemont. Le mardi 12, Anjou, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Saint-Léonard. Le 13, le Sud-Ouest, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Verdun, Ville-Marie. Et le 14, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Lachine et LaSalle. Donc toutes ces informations-là sont sur le site de l'Office. Et les dates et les lieux, avec les adresses et le nom des arrondissements qui seront visités à cette occasion-là. Oui, Monsieur?

1225

**M. ROBERT CHAMPAGNE-LEBLANC :**

1230 Je me demandais si madame Lajoie pourrait faire suite à mon questionnement concernant le développement du jardin Pierre-Lapointe, s'il y a une possibilité d'expansion et puis est-ce qu'éventuellement, il pourrait y avoir des arbres fruitiers dans le prolongement de...

**LE PRÉSIDENT :**

1235 Je m'excuse. Je n'avais pas perçu ça comme une question qui s'adressait à l'arrondissement, mais on a le temps. Allez-y, Madame, si vous avez une réponse à cette question?

**Mme ANNE-CHRISTINE LAJOIE :**

1240 En fait, je vais donner le micro à l'expert chez nous que je n'ai pas présenté. C'est Martin Dorais qui est animateur horticole chez nous dans tous les jardins communautaires. Donc Martin Dorais.

**LE PRÉSIDENT :**

1245 Enfin, on aura la réponse. Peut-être.

**M. MARTIN DORAIS :**

1250 Précisément, ça implique évidemment beaucoup de mes collègues des différentes directions, autant au niveau de la réglementation, de la Direction des parcs et mes collègues des sports et loisirs. Donc précisément, ça va être une idée à développer. Donc je ne peux pas vous répondre oui ou non ce soir, malheureusement.

**LE PRÉSIDENT :**

1255

Mais vous avez pris la suggestion ou les préoccupations de monsieur Champagne.

**M. MARTIN DORAIS :**

1260

J'ai personnellement noté les propos de...

**LE PRÉSIDENT :**

1265

Monsieur Champagne. Très bien. Merci. J'appellerais maintenant monsieur Benoît Girard de la Ferme Bord-du-Lac à l'Île Bizard. Bonsoir !

**M. BENOÎT GIRARD :**

1270

Bonsoir ! Bonsoir, tout le monde ! Je représente la Ferme Bord-du-Lac. Monsieur Saint-Louis de l'arrondissement tout à l'heure en a fait mention quelque peu. Je suis bien content qu'il en ait été fait mention, parce que quand même, c'est un organisme qui est assez jeune, qui est à sa troisième année d'activité et qui commence, si on peut dire, ses opérations centrales de sa mission, celles d'accueillir et d'accompagner des entrepreneurs agricoles qui veulent démarrer un projet, donc en leur offrant un certain nombre de ressources et en les accompagnant quelques années pour que leur projet devienne viable et autonome à long terme. Donc ça, c'est la mission.

1275

1280

Et puis, ce projet a été démarré à l'initiative de quelques personnes qui avaient des préoccupations par rapport à la relève, des préoccupations aussi par rapport à la mise en valeur du territoire agricole qui peut-être se perd sur l'Île Bizard parce qu'il y a des bonnes parties en friche, il y a des parties cultivées mais il y a aussi des parties en friche. Alors, la valeur de paysage du côté agricole pourrait être revalorisée davantage. Comme il y a le projet de paysage humanisé, alors on pense qu'éventuellement, à travers ce projet-là, on pourrait contribuer utilement à cette mise en valeur et sans que ça coûte nécessairement à la collectivité publique

1285 parce qu'elle peut se faire à travers des projets agricoles. Donc la meilleure façon, c'est encore d'avoir des projets qui sont économiquement rentables et qui puissent se faire.

1290 Mais, bien sûr, ça demande des appuis, ça demande aussi un engagement de la collectivité pour ce faire, parce que ce sont des petits territoires, ce sont des petites parcelles et les modèles agricoles actuels sont souvent par rapport à des investissements beaucoup plus grands, avec des surfaces plus grandes. Alors, il faut être innovateur. Donc il faut chercher des modèles d'agriculture de proximité, de valeur ajoutée, de multifonctionnalités, donc plusieurs aspects dont vous avez peut-être entendu parler. Vous avez peut-être entendu les termes? Mais, en tout cas. Il faut les articuler puis trouver la bonne fonction. En ayant différents projets qui  
1295 peuvent être complémentaires, on peut justement trouver une synergie qui puisse favoriser chacun de ces projets-là.

1300 Je voulais juste mentionner aussi que ça serait intéressant de porter un regard historique sur le développement – bien, sur l'aspect agricole de Montréal, sur l'aspect historique, la présence de l'agriculture à Montréal telle qu'on l'a vue dans les photos tout à l'heure. Et on oublie finalement que l'agriculture a nourri le développement de la ville comme elle a nourri le développement de toutes les grandes métropoles du monde. Et ce n'est pas un hasard qu'elle soit construite sur des plaines très fertiles. Parce que cet approvisionnement alimentaire a toujours été nécessaire pour eux et surtout à l'époque où il n'y avait pas les transports ou  
1305 l'approvisionnement alimentaire comme il se fait aujourd'hui.

1310 Alors, qu'on fasse une consultation là-dessus, ça serait peut-être intéressant de se rappeler cet aspect-là. Parce que peut-être – ça, je n'ai pas vu cette idée mentionnée jusqu'à maintenant depuis le début de la consultation – alors je vais le mentionner. C'est-à-dire, l'agriculture en tant que moteur de la civilisation.

En conclusion, ce que je veux dire aussi, pour nous, notre initiative qui reste encore assez fragile et qui est portée à bout de bras par quelques personnes, on espère avoir un environnement favorisant finalement le développement. C'est-à-dire qu'avec l'arrondissement,

1315 avec la Ville, avec les efforts de la Direction des grands parcs, et en même temps des citoyens aussi, parce qu'on est, ce qu'on appelle, on est dans le territoire de la zone permanente agricole.

1320 On nous qualifie de périurbain mais quand on commence à faire des choses, qu'on a des initiatives, on s'aperçoit qu'on est aussi dans l'urbain et à ce moment-là, ça soulève des inquiétudes, ça soulève du questionnement. On a, l'année passée, eu l'occasion de le vivre alors qu'on avait mis de l'avant un projet de compostage. Donc on a compris qu'il y avait des inquiétudes autour de ça. Donc on a comme ralenti le projet. Donc on s'aperçoit qu'il y a un effort de sensibilisation à faire aussi autour de ça.

1325 Puis, on veut aussi que ce projet-là soit local, autant dans les intrants que dans la mise en marché. C'est-à-dire que dans l'effort de valorisation des matières résiduelles organiques qui sont vraiment des efforts concrets qui sont faits par la Ville de Montréal, on aimerait participer à cet effort-là de valoriser des résidus organiques tels que copeaux de bois, gazon et autres comme sources de compost, comme sources de fertilisation pour la production agricole alimentaire. De cette manière, on réussit à faire un cycle des éléments. Donc, voilà. C'est à peu près ce que je voulais dire.

1330 **LE PRÉSIDENT :**

1335 Vous aviez l'intention de nous présenter un mémoire?

**M. BENOÎT GIRARD :**

1340 Oui. Est-ce qu'il faut le présenter avant le 14?

**LE PRÉSIDENT :**

1345 Si possible, donc vous le présentez le 14, mais ce n'est pas nécessairement un document écrit. Si vous voulez faire une présentation orale, il faudrait quand même nous en avertir avant le 14.

**M. BENOÎT GIRARD :**

Oui.

1350 **LE PRÉSIDENT :**

Et ce qui serait important peut-être pour nous, c'est tout ce que vous considérez comme l'environnement favorisant. Tout le contexte qui fait que les activités que vous envisagez dans ce territoire, cette zone agricole permanente, qu'est-ce que vous entendez par « un environnement favorisant ». Qu'est-ce qui pour vous ferait en sorte que ces activités-là puissent progresser et se réaliser. Donc qu'on comprenne bien de quoi il s'agit, ça serait particulièrement précieux si vous pouviez le faire pour nous. Et pour vous en même temps.

1360 **M. BENOÎT GIRARD :**

D'accord.

**LE PRÉSIDENT :**

1365 Merci.

**M. BENOÎT GIRARD :**

Merci beaucoup.

1370

**LE PRÉSIDENT :**

J'appelle maintenant monsieur Patrick Debortoli.

**M. PATRICK DEBORTOLI :**

1375

Comme vous pouvez voir à ma démarche, il y a des conséquences aussi à l'agriculture urbaine.

**LE PRÉSIDENT :**

1380

Trop intense?

**M. PATRICK DEBORTOLI :**

1385

Un petit peu trop intense.

**LE PRÉSIDENT :**

1390

Bonsoir !

**M. PATRICK DEBORTOLI :**

1395

Bonsoir ! Bonsoir à tous ! Je suis citoyen de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Moi, je pratique l'agriculture urbaine depuis deux, trois ans environ, qui a permis beaucoup d'imagination, beaucoup de créativité. J'ai construit une serre chauffée dans mon garage pour partir les semis au mois de février, au mois de mars. J'ai construit des bacs surélevés pour l'agriculture maraîchère et le tout est irrigué avec des barils de récupération d'eau de pluie. Et j'ai peut-être ou pas un poulailler dans ma cour.

1400

Donc j'ai deux questions qui s'adressent peut-être à madame Lajoie. La première concerne le dossier des poules dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Je voulais savoir s'il y avait un mouvement, s'il y avait quelque chose qui se passait, s'il y avait des réflexions par rapport à ça et s'il y avait aussi, je ne sais pas, une intention d'éduquer les gens par rapport à ce dossier-là? Parce que tout comme l'agriculture urbaine, je crois qu'il y a vraiment quelque chose



1405 de révolutionnaire dans cette façon de se rapprocher, de se réapproprier la terre. Et tant pour les enfants qui voient naturellement d'où viennent les choses, tant les œufs que la viande que les légumes et les fruits, que pour le voisinage. Il y a quelque chose qui se passe quand on crée un jardin dans sa cour : ça attire les regards, ça attire les questionnements et ça crée des rapprochements.

1410  
Donc la première question, c'est pour savoir s'il se passait quelque chose, si ça bouillonnait un peu ou pas, côté poules?

1415 Et la deuxième, rapidement, j'avais un questionnement par rapport à la réglementation des devants de maison, par rapport à l'agriculture maraîchère. Est-ce qu'on peut aisément faire pousser des légumes sur le devant de nos maisons ou non? Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

1420 Je vous en prie.

**Mme ANNE-CHRISTINE LAJOIE :**

1425 Je ne sais pas si le directeur d'aménagement du territoire veut parler mais, bon, sinon, au niveau des poules pour l'instant, je vous dirais que c'est sûr qu'on en entend, on a regardé aussi qu'est-ce qui s'est passé à Rosemont. Il n'y a rien de coulé dans le béton. On essaie de voir qu'est-ce qui se passe. C'est des discussions peut-être à apporter. Est-ce que, Monsieur Côté, vous voulez rajouter quelque chose? Non. C'est à peu près ça? Les élus aussi. Il y a madame Thuillier qui est ici, qui porte fièrement aussi le dossier. Donc je ne sais pas, je ne peux pas vous dire oui, non, mais, bon, on reste à l'affût. Il n'y a rien nécessairement de changé côté réglementation chez nous. Donc je n'ai rien entendu de peut-être ou pas que vous avez des poules mais donc pour l'instant, c'est sûr qu'on reste à l'affût de qu'est-ce qui se passe.

1430

1435 Et c'est certain aussi que nous on a un fort partenariat avec éco-quartier qui développe aussi certaines autres choses. Donc on parle, eux ont développé certain autre élevage, donc on

1440 parle aussi abeilles avec le Collège Ahuntsic – pardon, Cégep André-Grasset. - C'est bien ça, Marc? Pas encore. Mais, bon, ça s'en vient. Donc différentes choses aussi. Donc l'éco-quartier est un très bon partenaire pour ça. Si vous avez des questions ou quelque chose comme ça, je vous invite à communiquer avec eux aussi, puisqu'ils peuvent vous aider à développer certains projets pilotes, etc. Donc voilà. Concernant l'éducation, donc c'est notre partenaire de choix. C'est eux les experts. J'aime bien appeler monsieur Marc Sardi ici de l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville, mon encyclopédie sur deux pattes. Donc voilà.

1445 Et concernant la réglementation du domaine public à l'avant, si je ne me trompe, peut-être me l'indiquer, mais d'après moi, vous pouvez faire de l'agriculture en avant comme vous le voulez, si je me permets. Est-ce que c'est bien ça? Non. Oui? Donc voilà.

**M. PATRICK DEBORTOLI :**

1450 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Madame Courcier?

**Mme SABINE COURCIER :**

1460 Juste sur le point de la réglementation. C'est les haies, par exemple, qui vont être réglementées, par exemple, à des intersections. Donc si vous faites pousser des haricots en hauteur et que ça s'apparente à des haies, dans ce cas-là, ça pourrait rentrer dans un cadre réglementaire.

**Mme ANNE-CHRISTINE LAJOIE :**

1465 C'est la hauteur.

**M. PATRICK DEBORTOLI :**

D'accord. Merci.

1470

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va?

1475

**M. PATRICK DEBORTOLI :**

Ça va.

**LE PRÉSIDENT :**

1480

Merci beaucoup. Monsieur Michel-André Vallières-Nollet.

**M. MICHEL-ANDRÉ VALLIÈRES-NOLLET :**

1485

Monsieur le président, Madame, Monsieur les commissaires, bonsoir ! Et Messieurs, Mesdames les délégués, bonsoir ! D'abord, je suis très content qu'il y ait ce type de consultation-là. Ça me fait grand plaisir d'y participer. Je vais peut-être parler un peu dans l'agriculture périurbaine, dans la même veine que la représentante de D-Trois-Pierres a parlé avant moi. Et je vais peut-être commencer avec une petite anecdote.

1490

Donc il y a environ une quinzaine d'années, j'étais parti à pied avec ma classe de mon école primaire à l'Île Bizard pour aller cueillir des citrouilles dans un champ. Donc Je m'en souviens encore, ça m'a beaucoup marqué. On est revenu à pied à l'école avec nos citrouilles. Ça, il y a à peu près une quinzaine d'années.

1495

La partie ouest de l'Île Bizard, on sait, ça a été présenté par monsieur Saint-Louis, c'est parmi les meilleures terres agricoles du Québec. Il y a des gens qui ont sué à grosses gouttes

1500 pour enlever des pierres là-dedans, des murets de pierre en témoignent. Et dans le Plan d'aménagement et de développement de Montréal, je pense qu'il y avait une orientation qui voulait justement préserver les terres agricoles.

1505 Donc en ce moment même, sur ces terres-là, dans la partie ouest de l'Île Bizard, il y a des maisons qui sont en train d'être construites. On parle d'un développement d'environ 400 maisons, en ce moment même, donc sur ces terres-là. Et au rythme actuel – c'est certain qu'il y a des terrains qui sont en friche là-dedans – mais au rythme actuel environ dans deux ans, ces développements-là vont atteindre et vont se faire sur des terrains où on cultive – en fait, où on cultivait l'année passée du maïs et du soya.

1510 Donc ces terres-là – je ne sais pas si on peut aller à la diapositive, la dernière, votre diapositive de conclusion – donc ces terres-là, ce sont des terres qui ne sont pas incluses dans – comment on appelle – la zone agricole permanente, c'est ça. Peut-être celle où vous avez montré la zone avec la couleur. Oui. Donc ici, on voit dans la partie ouest de l'île, il y a un carré qui évite une section. C'est dans cette section-là que les maisons sont en train d'être construites, qui fait partie justement des très bonnes terres agricoles.

1515 Alors, mes questions. Premièrement, pourquoi est-ce que cette section-là n'est pas incluse dans la zone agricole permanente? Et malgré le fait qu'elle est incluse dans le territoire zone écoforestière – « l'os » comme vous l'appellez – est-ce qu'il y a moyen de préserver ces terres du développement qui est en train d'être fait, considérant qu'elles sont parmi les terres agricoles les plus accessibles? Donc accessibles très, très facilement par la montée de l'Église et par Chèvremont. Donc c'est ma première question, donc soit à monsieur Saint-Louis ou à monsieur François Robert qui est ici, élu représentant de l'Île Bizard.

1525 Une autre question que j'ai. Donc dans la zone agricole permanente, on note la présence de deux golfs : le golf Royal Montréal et le golf Elm Ridge, qui représentent à l'œil comme ça, je dirais au moins 50 % de la superficie – peut-être vous pouvez me corriger – ça ne doit pas être loin de ça. 30 %? Donc pourquoi est-ce que cette superficie-là n'est pas soustraite de la

superficie, donc de la zone agricole permanente considérant que ça risque peu de servir à titre de zone agricole? Donc c'était mes deux questions. Merci.

1530

**LE PRÉSIDENT :**

On a des réponses? Si vous voulez vous nommer, s'il vous plaît, pour l'enregistrement.

1535

**M. FRANÇOIS ROBERT :**

Bonsoir ! Je suis François Robert, conseiller d'arrondissement dans le secteur en question. Je ne peux pas répondre vraiment à la question pourquoi ça n'a pas été zoné agricole. C'est peut-être en 78, quand la loi a été adoptée, ou après, ça a été dézoné. Je l'ignore.

1540

Par contre, ce que je peux répondre à propos des 400 maisons, c'est que le développeur était propriétaire de 800 lots qui étaient déjà lotis, puis il avait un droit acquis à construire 800 maisons. À l'arrondissement, il y a eu des négociations avec le développeur pour qu'il en construise 400 et puis le développeur a cédé entre 45 et 50 % de sa propriété, il a cédé ça à l'arrondissement. Il y avait des secteurs de marécages, il y avait des secteurs mais aussi *construisibles*. Et puis c'est un meilleur compromis d'avoir permis les 400 maisons avec un rythme de 25 maisons par année – ce n'est pas 400 maisons d'un coup – puis, on a évité un procès devant les tribunaux auquel on aurait perdu. Donc on a en même temps sauvé de l'argent qu'on aurait perdu finalement en cour parce qu'il avait un droit acquis. On l'a reconnu, c'était clair.

1545

1550

**LE PRÉSIDENT :**

Sur la deuxième question, la question du golf?

1555 **M. FRANÇOIS ROBERT :**

Ah ! Ça, j'imagine, c'est de la mécanique de la *Loi sur la protection du territoire agricole* qui considère un golf comme de l'agriculture, mais vous semblez avoir une réponse...

1560 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Hodder?

1565 **M. FRANÇOIS ROBERT :**

Je ne le sais pas ça.

**M. DANIEL HODDER :**

1570 Moi, la seule précision, je pense que c'est important de mentionner que la ligne rose correspond à la zone agricole et que la zone agricole est définie par la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Donc c'est le gouvernement du Québec qui, lui, établit cette zone-là. Ce ne sont pas les municipalités qui sont responsables de décréter la zone agricole. Et effectivement, monsieur Robert faisait référence à une zone qui a été établie en 78. Je pense  
1575 qu'il n'y a personne ici ce soir qui peut témoigner de la motivation, du raisonnement de la Commission de protection du territoire agricole pour établir cette limite-là.

Mais juste faire clairement la distinction entre... Parce que la municipalité, un peu comme monsieur Robert le suggérait, n'aurait pas la pouvoir, n'a pas les pouvoirs habilitants pour empêcher un développement immobilier totalement. Elle peut l'orienter, elle peut le diriger, elle  
1580 peut le moduler mais elle ne peut pas empêcher le développement. C'est un pouvoir, ça, de protection qui vraiment réside dans les mains du gouvernement du Québec à travers sa *Loi sur la protection du territoire agricole*.

**LE PRÉSIDENT :**

1585

Merci, Monsieur Hodder, pour l'éclaircissement. J'appellerais maintenant monsieur Daniel Rochefort.

**M. DANIEL ROCHEFORT :**

1590

Bonjour !

**LE PRÉSIDENT :**

1595

Bonsoir !

**M. DANIEL ROCHEFORT :**

1600

Bonsoir ! Moi, je suis un citoyen d'Ahuntsic depuis cinq ans, puis je m'implique beaucoup dans la communauté. Je suis particulièrement préoccupé par des questions d'*empowerment* du citoyen en matière de développement durable, parce que je considère que l'*empowerment* du citoyen, c'est incontournable quand on parle de véritable développement durable. Il ne peut pas y avoir de développement véritablement durable si le citoyen au bout du compte, ce n'est pas lui qui va prendre en main le projet, puis assurer la pérennité de tout projet.

1605

Donc en aparté, moi je trouve que le développement durable, c'est une expression qui est très, très galvaudée, puis ça a perdu beaucoup de sa signification justement. Mais c'est pour mettre en vision un peu ça que j'ai démarré le projet Troc Ton Jardin qui, d'après moi, vise justement ce point-là du développement durable qu'est l'*empowerment* du citoyen. Puis, autour de ça, j'essaie de développer le concept de l'agriculture citoyenne, du citoyen jardinier.

1610

Donc je vais avoir deux questions. Il y a une question qui est liée à ça, puis une question qui n'est pas vraiment liée à ça. Ma première question, c'est la production alimentaire citoyenne, ça me semble être un mode d'agriculture urbaine qui est – c'est le mode, d'après moi,

1615 d'agriculture urbaine qui est le plus pérenne. Quand j'entends le mode d'agriculture, la production  
alimentaire citoyenne, c'est ce qu'on peut appeler le jardinage ou ça peut être le jardinage sur les  
balcons, dans un jardin, dans un jardin collectif. Donc c'est là où les citoyens vont vraiment  
cultiver leurs légumes et se retrouver à faire des économies. C'est des légumes qu'ils  
1620 n'achèteront pas à l'épicerie et c'est, d'après moi, la mesure la plus efficace en matière de  
sécurité alimentaire, puis c'est ce qui est le plus proche du concept de développement durable  
au bout du compte.

Puis, le développement de la production alimentaire citoyenne, ça semble être aussi  
l'initiative qui est la moins coûteuse pour la communauté, pour la Ville, autant en termes  
1625 d'énergie à y consacrer, d'argent à y consacrer, d'espaces, d'infrastructures. Ça ne mobilise pas  
vraiment autant d'infrastructures que toutes les autres initiatives. On peut comparer, mettons,  
entre un citoyen qui jardine ou même un jardin collectif, ce que ça peut prendre comme  
ressource ou comme argent pour la Ville comparativement à l'implantation même d'un jardin  
communautaire où on a toujours besoin d'animation, où on va monopoliser un terrain qui pourrait  
1630 servir à d'autre chose, même si c'est une très bonne initiative. Mais quand on parle d'un jardin  
communautaire, on ne parle pas de pérennité vraiment. Il faut que la Ville toujours réinjecte des  
fonds, tandis que quand on parle d'un jardin collectif, on parle d'un espace où la Ville,  
théoriquement, pourrait ne pas investir de fonds et ça vivrait quand même. Puis, quand le citoyen  
jardine chez eux, la Ville n'a pas à investir non plus de fonds et ça vit de lui-même.

1635

Donc je me demandais si on peut inclure dans les objectifs d'une stratégie de  
développement d'agriculture urbaine à Montréal un objectif de souveraineté, d'autonomie  
alimentaire de la communauté. Ça serait même quelque chose qu'on pourrait chiffrer. Bien sûr,  
on ne peut pas viser une autonomie totale de la communauté montréalaise en termes  
1640 d'alimentation, ça serait un peu illusoire, mais on peut viser l'atteinte d'un certain pourcentage du  
panier d'épicerie global de la communauté, que la communauté peut produire elle-même. On  
pourrait rêver que l'ensemble des citoyens produisent 5 % des légumes et des fruits qu'ils  
consomment globalement. Et donc, on se retrouve avec une certaine souveraineté alimentaire et  
une sécurité alimentaire aussi pour la communauté.

1645



Donc le développement de l'agriculture urbaine, ça deviendrait un véritable projet de développement durable, puis ça aurait des impacts beaucoup plus vastes que juste des questions de sécurité alimentaire. Il y aurait des impacts écologiques extrêmement importants à ça, de faire que la communauté produise elle-même une partie de ses légumes.

1650

C'est sûr que ça devrait être, par exemple, coordonné aux objectifs de densification du territoire qui vont un peu à l'encontre de ça. On a à Montréal des objectifs de densifier le territoire et plus on densifie, moins on a de place pour cultiver. Et on devrait bien sûr assortir ça, si on voulait aller vers un objectif comme ça, on devrait assortir ça, coordonner ça aux objectifs de densification du territoire, donc en assortissant la création de toute nouvelle unité d'habitation, de l'augmentation proportionnelle de l'agriculture citoyenne.

1655

Par là, je fais un peu référence aux projets d'agriculture urbaine qui nous ont été présentés par l'arrondissement Saint-Laurent, qui sont très louables, qui sont des bons projets mais qui sont vraiment sans commune mesure avec le développement immobilier qui se fait à Saint-Laurent, avec le développement industriel qui se fait à Saint-Laurent.

1660

Donc si on voulait viser une autonomie alimentaire de la communauté, il faudrait proportionnellement au développement des habitations, développer aussi ou offrir la possibilité aux gens de cultiver en conséquence. Et de la même façon, on pourrait questionner le déséquilibre de souveraineté alimentaire que pourrait représenter le projet de développement immobilier à Ahuntsic, qui fait un peu grincer des dents les citoyens tout près d'ici, tout près de la prison Tanguay qui, encore là, est très massif et qu'il faudrait, si on l'inscrit dans une perspective d'autonomie alimentaire montréalaise, il faudrait développer davantage d'initiatives d'agriculture citoyenne pour que les citoyens produisent une plus grande quantité de fruits et légumes.

1665

1670

Donc je me demandais s'il y a moyen d'inclure ça, des objectifs comme ça, dans la stratégie de développement d'agriculture urbaine. C'est une très longue question pour finalement en venir à ça.

1675

1680 Ma question numéro 2, je me demandais si à Montréal il y a une réglementation concernant les cultures OGM. Donc c'est un peu suite à la présentation du représentant du secteur de l'Île Bizard où on parlait qu'il y a une partie de la production maraichère que c'est de la production de maïs et de soja – de soja – et donc, on sait qu'au Québec, la plupart du temps, la production de maïs et de soja, c'est du maïs et du soja OGM. Donc est-ce qu'il y a une réglementation à Montréal concernant la culture OGM? Puis, sachant que les OGM, c'est une menace à la biodiversité végétale et animale et que ça présente des risques environnementaux qui sont intimement liés aux méthodes d'agriculture qui impliquent comme l'épuisement des sols, la pollution des cours d'eau, la pollution de la nappe phréatique.

1685 En rapport à ça, il me semble qu'on applique beaucoup un principe de précaution quand on parle d'élevage d'animaux, puis qu'on est très réticent à introduire les poules et tout, donc on semble appliquer un principe de précaution face à ça, mais est-ce qu'on pourrait appliquer, si ce n'est pas le cas, un principe de précaution à Montréal concernant les OGM?

1690 **LE PRÉSIDENT :**

1695 Merci. Donc sur le premier point, c'était un commentaire. Je vois mal à qui votre question pourrait s'adresser, à moins que quelqu'un à ma gauche veuille s'y lancer. Ce que je vous suggère cependant, c'est que c'est une préoccupation que vous avez qui est fort importante et si vous nous la proposiez sous forme d'un mémoire, ça nous permettrait donc de l'analyser à partir de votre propre perception de cette réalité-là. Donc ça nous aiderait et ça nous permettrait de l'inclure dans notre réflexion. Donc sur le premier point, je vous suggérerais fortement de nous articuler cette préoccupation-là de manière claire pour qu'on puisse la saisir.

1700 Sur la deuxième question des OGM, quelqu'un peut-il s'y lancer? Daniel Hodder, vous avez l'air de lever le doigt? - Oups ! Ce n'était pas ça. Excusez-moi. Quelqu'un a-t-il une connaissance d'une quelconque réglementation sur les OGM dans la zone d'agriculture permanente, parce que j'imagine que c'est de là surtout, quand on parle de maïs et soja.

1705 Madame Courcier?

**Mme SABINE COURCIER :**

1710 Déjà sur la première question, je voulais juste souligner que Éric Duchemin qui est professeur à l'UQÀM, fait des travaux sur cet aspect-là et puis a notamment fait une étude pour mesurer, par exemple, tout ce qui est produit dans les jardins communautaires et collectifs, pour essayer justement de quantifier, puis de voir ce que ça représente à l'échelle montréalaise. Donc je sais qu'il s'intéresse à cet aspect-là, puis il a regardé ce qui se faisait dans d'autres villes. Donc lui, probablement, soumettrait un mémoire mais je ne sais pas sur quel sujet.

1715 En ce qui concerne les OGM, non, je n'ai pas idée. Peut-être monsieur Robert ou, je ne sais pas, on a une représentante du MAPAQ, je ne sais pas si... Non. Donc monsieur François Robert de l'arrondissement.

1720 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur. On va vous donner la réponse. Monsieur Robert?

**M. FRANÇOIS ROBERT :**

1725 François Robert. L'agriculteur en question est dans mon district. Je ne crois pas qu'il y ait des contraintes sur le type de culture quand une personne cultive en zone agricole permanente. D'abord qu'il a son taux de culture pour être considéré comme cultivateur, c'est un cultivateur.

1730 Et le projet de paysage humanisé à l'Île Bizard, c'est quelque chose de très complexe parce qu'il y a toutes sortes d'intervenants comme le ministère de l'Environnement, l'UPA, le MAPAQ, les propriétaires, les agriculteurs, les citoyens. Il y a toutes sortes d'intérêts. On veut préserver la biodiversité mais on ne veut pas nuire à l'agriculture traditionnelle ou de pointe qu'on a à l'Île Bizard et c'est un domaine très fragile financièrement. Et puis, cet agriculteur-là nous dit :  
1735 « Moi, c'est mon mode de vie. Je veux le transmettre à mes enfants. Je n'ai pas intérêt à *scaper* l'environnement. » Et puis, comme conseil d'arrondissement, on ne va pas, avec des éprouvettes, voir s'il y a des OGM. Je ne le sais pas. Mais on n'ira pas non plus surveiller là où

ça n'est pas notre tâche de le faire. On ne va pas voir quelle sorte d'agriculture il fait. On fait confiance à l'agriculteur.

1740

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1745

**M. FRANÇOIS ROBERT :**

C'est un domaine très fragile.

**LE PRÉSIDENT :**

1750

Absolument. Merci, Monsieur Robert. Dernier intervenant, madame Sylvie Michaud. Bonsoir, Madame !

**Mme SYLVIE MICHAUD :**

1755

Bonsoir ! J'avais tellement de sujets qu'en écoutant tout le monde, j'en ai rajouté.

**LE PRÉSIDENT :**

1760

C'est bien.

**Mme SYLVIE MICHAUD :**

Je ne suis pas fine !

1765

**LE PRÉSIDENT :**

En autant qu'on ne répète pas ce qui a déjà été dit, c'est bien.

**Mme SYLVIE MICHAUD :**

1770

C'est dans l'ordre des choses, je pensais à madame Judith qui, elle, avait parlé des Italiens, puis même à mon âge, j'ai 52 ans, j'ai vécu ça les jardins des Italiens. D'ailleurs, je me suis nourrie assez souvent dans leur jardin. Et puis, pour répondre aussi à madame Janine Renaud, au Nouveau-Brunswick, ils ont ça aussi des jardins communautaires, puis ils sont gérés par les Puits de Jacob, les organismes pour alcooliques, ces choses-là. Ça aide beaucoup.

1775

Puis, moi, ma question, c'était dans le même cadre que monsieur Patrick et d'autres : les poules. On voudrait des poules. Mais nous, aux jardins communautaires Ahuntsic, ça serait surtout des ruches d'abeilles qu'on voudrait pour la pollinisation des jardins, pour avoir un meilleur rendement dans nos cultures. Parce que les jardins, on veut que ça produise mais quand on voit qu'on a un concombre sur trois plants, ça manque d'abeilles. Ça fait qu'on voudrait savoir si c'est possible d'avoir ça, comment gérer tout ça? Je ne sais même pas par où aller ou à qui demander ou quoi faire dans ce domaine-là?

1780

1785

**LE PRÉSIDENT :**

Quelqu'un peut orienter madame pour des informations sur les abeilles? Règlements et conseils.

1790

**Mme ANNE-CHRISTINE LAJOIE :**

En fait, moi je vais vous inviter à prendre un contact avec votre animateur horticole du jardin. C'est lui qui va pouvoir vous orienter à savoir exactement qu'est-ce qu'il peut faire. Puis, par la suite, communiquer aussi, si c'est possible, avec l'éco-quartier qui va pouvoir faire le lien et peut-être développer un projet pilote. Donc voilà.

1795

**Mme SYLVIE MICHAUD :**

J'ai une autre question.

1800 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous en prie, Madame.

1805 **Mme SYLVIE MICHAUD :**

Ça fait plusieurs fois que je parle avec des jardiniers – parce que je fais partie du jardin Ahuntsic – et on a beaucoup de fleurs du patrimoine. Et à côté, on a un parc qui est aussi bien dire abandonné, qui est adjoint avec le nôtre, avec notre jardin, et il y a un genre de marécage. J'avais pensé peut-être à un projet, je ne sais pas à qui parler de ça, pour transférer justement ces surplus de plantes-là du patrimoine – pas des n'importe quoi – nos vraies fleurs qu'on a d'autrefois, pour faire un aménagement dans un parc. Est-ce qu'on aurait le droit de ça? Associer ces deux projets-là.

1815 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, la Direction des grands parcs et du verdissement. Oui, Madame, allez.

1820 **Mme ANNE-CHRISTINE LAJOIE :**

Moi, je vous invite – je vais vous donner mes coordonnées, puis on va regarder ensemble qu'est-ce qu'on peut faire, puisqu'on va aussi l'analyser. Il y a aussi mes collègues des parcs qui vont pouvoir aussi peut-être aller voir qu'est-ce qui se passe exactement et faire une collaboration avec vous sans problème. Donc voilà.

1825 **Mme SYLVIE MICHAUD :**

O.K. C'est tout.

**LE PRÉSIDENT :**

1830 C'était simple. Il n'y avait que des solutions à vos questions.

**Mme SYLVIE MICHAUD :**

1835 Moi, j'en ai eu. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1840 Merci. Alors, ceci termine la liste donc des personnes qui s'étaient inscrites. On n'a pas eu d'autres inscriptions? Non. - Ça ne bouge pas au fond là-bas. Donc nous allons maintenant clore cette séance de consultation. J'aimerais vraiment remercier les gens qui ont fait les présentations, le Groupe de travail sur l'agriculture urbaine, les représentants de la Ville de Montréal et des arrondissements. Donc ça nous a permis d'avoir une image assez claire de la réalité. Je voudrais remercier toute l'équipe de l'Office qui permet que cette séance se déroule dans l'ordre et avec beaucoup de facilité.

1845 Donc la tournée de consultations se poursuit. Deux choses que j'aimerais vous rappeler. Donc encore une fois, la participation au sondage. Prenez quelques minutes, vous allez trouver l'adresse sur le petit carton qui est là-bas. On aimerait savoir ce que vous faites, avec des photos, avec des témoignages, vos préoccupations. C'est vite fait mais ça nous permettrait d'avoir une plus grande diversité, une meilleure connaissance de ce qui se passe. Vous êtes une cinquantaine ce soir mais le site peut être visité par beaucoup de monde. Donc n'hésitez pas à l'utiliser, l'adresse est là.

1855 Sur la table, derrière, vous allez trouver aussi de l'information sur comment préparer et déposer un mémoire en ce qui nous concerne. Donc la procédure, comment le faire, etc. Il y a une feuille qui explique clairement la question du dépôt des mémoires qui devraient être rendus à l'Office le 14 juin, donc c'est vendredi prochain.

1860

Donc merci encore de votre participation. Ces soirées-là sont organisées pour vous mais aussi pour nous. On a vraiment besoin d'entrer en contact avec votre réalité de jardinage. Ça nous permettra de produire un rapport qui sera le plus près de la vérité possible. Donc on a vraiment besoin de ce contact. Merci beaucoup d'être venus et bonne fin de soirée !

1865

**FIN DE LA SÉANCE**

\* \* \* \* \*

1870

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

1875

---

**LOUISE PHILIBERT, s.o.**